

Schwindratzheim

Infos



Bulletin municipal n° 18
Décembre 2006



Sommaire

3	Le mot du maire
4	Informations budgétaires
5 à 7	Histoires de notre histoire
8 et 9	Le saviez-vous ?
10 à 23	Au fil de l'an 2006
24 et 25	Regards sur 2007
26 à 33	Informations générales
29 à 32	Une année riche en événements familiaux
34 à 59	La dynamique de nos associations
60	Le calendrier des manifestations 2007

ÉDITORIAL

Etre ou paraître, telle est la question

Lors de la préparation d'un bulletin municipal, on passe en revue les événements de l'année écoulée et l'on sélectionne les sujets qui figureront dans les différentes rubriques.

Puis, environ deux mois après, on procède à la lecture des articles fournis par les uns et les autres. Et c'est à ce moment là qu'on se pose inévitablement la question de savoir s'ils sont bien le reflet de la vie municipale ?

Le bulletin n'est pas le journal régional qui nous sert chaque jour sa rubrique «faits divers» et autres drames qui n'intéresseraient sûrement que peu de lecteurs. Cela me rappelle les anecdotes qui se racontaient à propos du service militaire : je n'ai entendu que du bien à propos de l'armée, en temps de paix naturellement ! C'était top ! Bien sûr qu'on évitait de parler des corvées, des «crapahutages» nocturnes, du jus de chaussettes tous les matins. Occultées aussi les humiliations, les brimades, les permissions supprimées arbitrairement, etc.

Il y avait chez le «bleu» comme une sorte d'amnésie quand il retournait chez lui, inconsciemment sans doute, pour rassurer, pour ne décevoir personne. Sa maman ne devait pas se faire du mauvais sang et papa devait rester persuadé que l'armée était en train de forger un homme, un vrai.

D'ailleurs, connaît-on beaucoup de gens qui aiment raconter leurs mésaventures, par exemple des fautes professionnelles, les infractions graves au code de la route pour lesquelles ils ont été sanctionnés ? Il en va de même quand ils ont été abusés lors d'un achat ou lors d'une location de vacances avec vue sur la gare centrale au lieu du front de mer. Dans tous les cas, on préfère passer sous silence et positiver. Et pourquoi beaucoup de gens sont-ils plus mal à l'aise que d'habitude quand ils croisent quelqu'un dont on vient d'apprendre qu'il a une maladie grave ou quelqu'un qui pointe au chômage ? Et c'est tout aussi vrai inversement !

Nous n'aimons pas parler des échecs, des déceptions, bref de nos problèmes en général. Nous nous comportons souvent de cette façon dans la vie quotidienne, probablement aussi parce que peu de gens ont une oreille attentive aux problèmes et aux différences des autres. Il s'est installé une sorte de «pudeur» relationnelle où l'on pèse ses mots pour toujours rester dans la «norme».

Le paraître a pris le pas sur l'être. Le sens des valeurs profondes se dilue, se perd.

Je me rends compte que la réalisation d'un bulletin municipal n'échappe pas à cette règle. Il est comparable à une photo faite à l'issue d'une fête de famille : il faut que l'on puisse voir chacun sourire sur le cliché, même s'il faut s'y reprendre à plusieurs reprises parce qu'il vaut mieux toujours paraître respirer le bonheur.

Vaste sujet dont nous fermons la parenthèse pour aujourd'hui et c'est en tous cas avec grand plaisir que je vous convie à la lecture de notre bulletin annuel de 2006, avec les principales activités et événements des 12 derniers mois.

Pour la Commission «Informations et Bulletin municipal»
Le président : Jean-Claude FECHTER

Responsable publication :
Mairie de Schwindratzheim : Jean-Claude FECHTER

Comité de rédaction :
J.-C. FECHTER, R. GOETZ, J.P. HAMM, X. ULRICH

Photos : Associations - Mairie - J.-C. FECHTER

Conception, photogravure, impression :
Imprimerie SOSTRALIB - ☎ 03.88.51.51.70

Dépôt légal : Décembre 2006

Par respect de l'environnement, ce document est
imprimé sur du papier sans chlore.



Le mot du maire



A lors que la préparation de la campagne des présidentielles et des législatives bat son plein, de nombreux «candidats à la candidature», en quête de signatures, découvrent que notre pays compte 36000 communes et que Paris n'est pas forcément le centre de la France.

C'est la douzième fois que j'ai le grand honneur de m'adresser à vous dans ce bulletin de fin d'année et, en principe, cela devait être la dernière de ce mandat. Mais nos politiques s'étaient rendus compte que par le biais du quinquennat pour les présidentielles, en 2007, les Français auraient dû se rendre aux urnes à trois reprises : présidentielles, législatives, municipales et pour certains les cantonales en prime. En fait, cela aurait fait jusqu'à six dimanches électoraux. Afin d'éviter cette accumulation, une loi votée le 15 décembre 2005 repousse les municipales prévues en mars 2007 d'un an, à mars 2008. Explications et prises de positions se succèdent depuis.

Certains candidats à la présidence, spéculant sur une dynamique qui sortirait des urnes au printemps, ont déclaré vouloir à nouveau avancer les municipales à l'automne 2007. Au mois de novembre, lors du congrès annuel, l'assemblée générale des Maires de France s'est déclarée opposée à une nouvelle remise en cause du calendrier électoral et a prôné le maintien des municipales en mars 2008, ce qui a été confirmé par le Ministre de l'Intérieur.

En se prononçant ainsi, les maires ne faisaient que demander l'application d'un vieux principe républicain selon lequel la règle du jeu ne peut être modifiée quelques semaines avant une échéance. Ils estiment pouvoir demander aux futurs présidentiables un minimum de considération pour les conseils municipaux des communes, si petites soient-elles mais surtout pour nos concitoyens qu'il ne faudrait pas ramener à de simples porteurs de bulletins de vote. Les spéculations vont bon train. Et l'on ne sait pas si le moment venu, tous les présidentiables auront, s'ils sont élus, assez de considération pour nos communes et leurs habitants.

Voilà donc pour répondre sur ce sujet pour lequel bon nombre de nos concitoyens s'interrogent mais, quelles que soient les échéances, la vie de nos communes continue, en 2007 ou au-delà. Les élus locaux et les maires y ont d'ailleurs souvent une vision des réalités plus pragmatique, plus d'expérience du terrain et de la gestion au jour le jour d'une collectivité, que nombre de responsables nationaux. Pourtant, ces derniers nous votent des lois et textes qui s'imposent à nos collectivités : fiscalité, urbanisme, carte scolaire et autres mesures sécuritaires avec lesquelles nous devons composer.

A Schwindratzheim en 2006, des chantiers locaux ont été menés à leur terme et des projets pluriannuels sont arrivés en phase finale. Vous trouverez quelques illustrations dans ces pages (travaux routiers, de sécurité, giratoire, zones d'activités et d'habitat, assainissement, groupe scolaire...). En janvier 2007, nous aurons également un nouveau recensement de la population : explications complémentaires dans ces pages.

Dans un autre domaine, je suis sollicité, une fois de plus, avec l'ensemble de la municipalité, pour lancer un appel au civisme. Car nous sommes régulièrement interpellés dans des domaines très divers tels que : le bruit et les nuisances nocturnes, les dégradations gratuites, les déjections canines, le stationnement illégal, la vitesse (même dans nos rues secondaires), l'absence d'entretien des abords et bien d'autres sujets qui ne concernent d'ailleurs pas que les jeunes. Mais lorsque ces derniers sont concernés, il faudrait aussi que les parents nous aident un peu en se souciant de leurs activités nocturnes hors de leur domicile.

Très souvent on nous suggère : «vous devriez dire dans le bulletin communal que...». Aux personnes qui nous sollicitent, je dirais que c'est chose faite régulièrement dans ces lignes et à d'autres occasions ainsi que sous d'autres formes mais encore faut-il que l'esprit civique l'emporte sur l'individualisme, l'indifférence et parfois même la provocation.

Avec un peu de bonne volonté, un peu de respect mutuel et de tolérance, l'avenir et la vie en collectivité seraient bien meilleurs.

En famille, dans la vie professionnelle et associative, je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de la municipalité, de bonnes fêtes de fin d'année et beaucoup de satisfactions durant la nouvelle année.



**BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2007**

Roland GOETZ, Maire





Les informations budgétaires

Budget communal



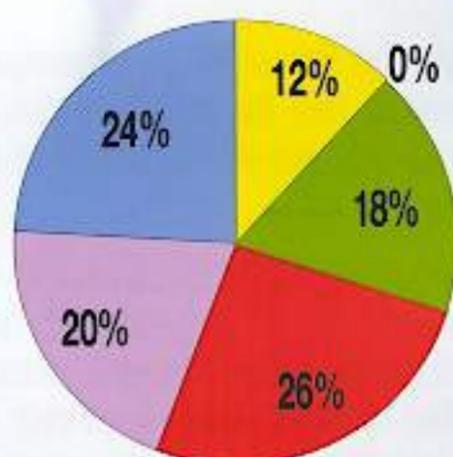
Budget réalisé 2005

Dépenses :	1 393 419,03 €
Recettes :	1 657 767,97 €
Excédent global :	264 348,94 €

Budget prévisionnel 2006

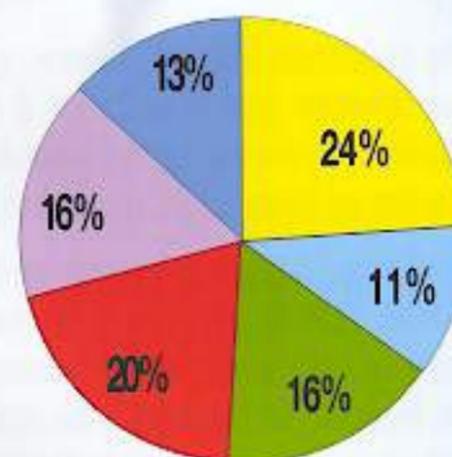
(équilibré en dépenses et en recettes)	2 434 800 €
dont fonctionnement :	1 054 518 €
dont investissement :	1 380 282 €

Recettes réelles 2005



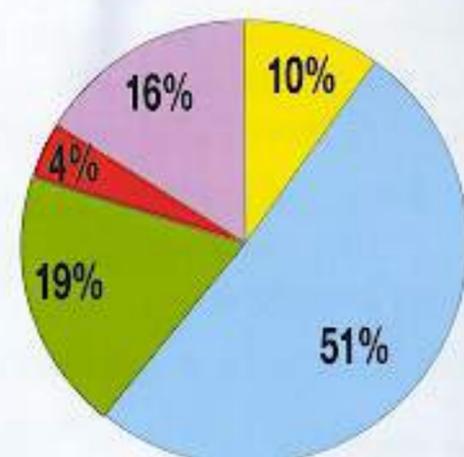
◆ Participations et subventions	12%
◆ Produits des emprunts	0%
◆ Excédent 2004	18%
◆ Taxes locales directes	26%
◆ Dotations de l'État	20%
◆ Autres recettes diverses	24%

Recettes prévisionnelles 2006



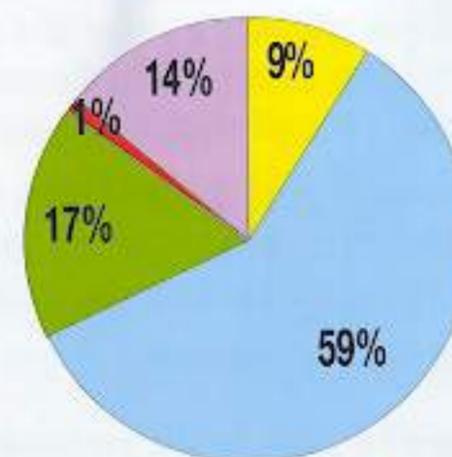
◆ Participations et subventions	24%
◆ Produits des emprunts	11%
◆ Excédent 2005	16%
◆ Taxes locales directes	20%
◆ Dotations de l'État	16%
◆ Autres recettes diverses	13%

Dépenses réelles 2005



◆ Remboursement de la dette	10%
◆ Travaux d'investissement	51%
◆ Charges de gestion courante	19%
◆ Autres charges diverses	4%
◆ Charges de personnel	16%

Dépenses prévisionnelles 2006



◆ Remboursement de la dette	9%
◆ Travaux d'investissement	59%
◆ Charges de gestion courante	17%
◆ Autres charges diverses	1%
◆ Charges de personnel	14%





Histoires de notre histoire

Le MEMORBUCH de Schwingolsheim et la Communauté juive de Schwindratzheim

Par le D' André-Marc HAARSCHER et Eliane ROOS

Au cours de l'été dernier, ma collègue du Point Lecture Natacha Untersinger a eu l'excellente idée de me mettre en relation avec un de ses amis qui avait eu vent d'une conférence ayant eu lieu en mars 2006 sur le Memorbuch de Schwindratzheim. Après quelques échanges d'e-mail, j'ai eu la chance d'entrer en contact avec le Docteur Haarscher de Strasbourg, ancien pédiatre, né en 1920 à Pfaffenhoffen et auteur notamment d'une thèse «Les juifs du comté de Hanau-Lichtenberg entre le 14^e siècle et la fin de l'Ancien Régime» publiée par la Société Savante d'Alsace en 1997.

Pour remercier Eliane Roos et le D' Haarscher de leur gentillesse et leur initiative à faire connaître à nos concitoyens une page de leur histoire, je vous propose la lecture intégrale du document qu'ils m'ont fait parvenir.

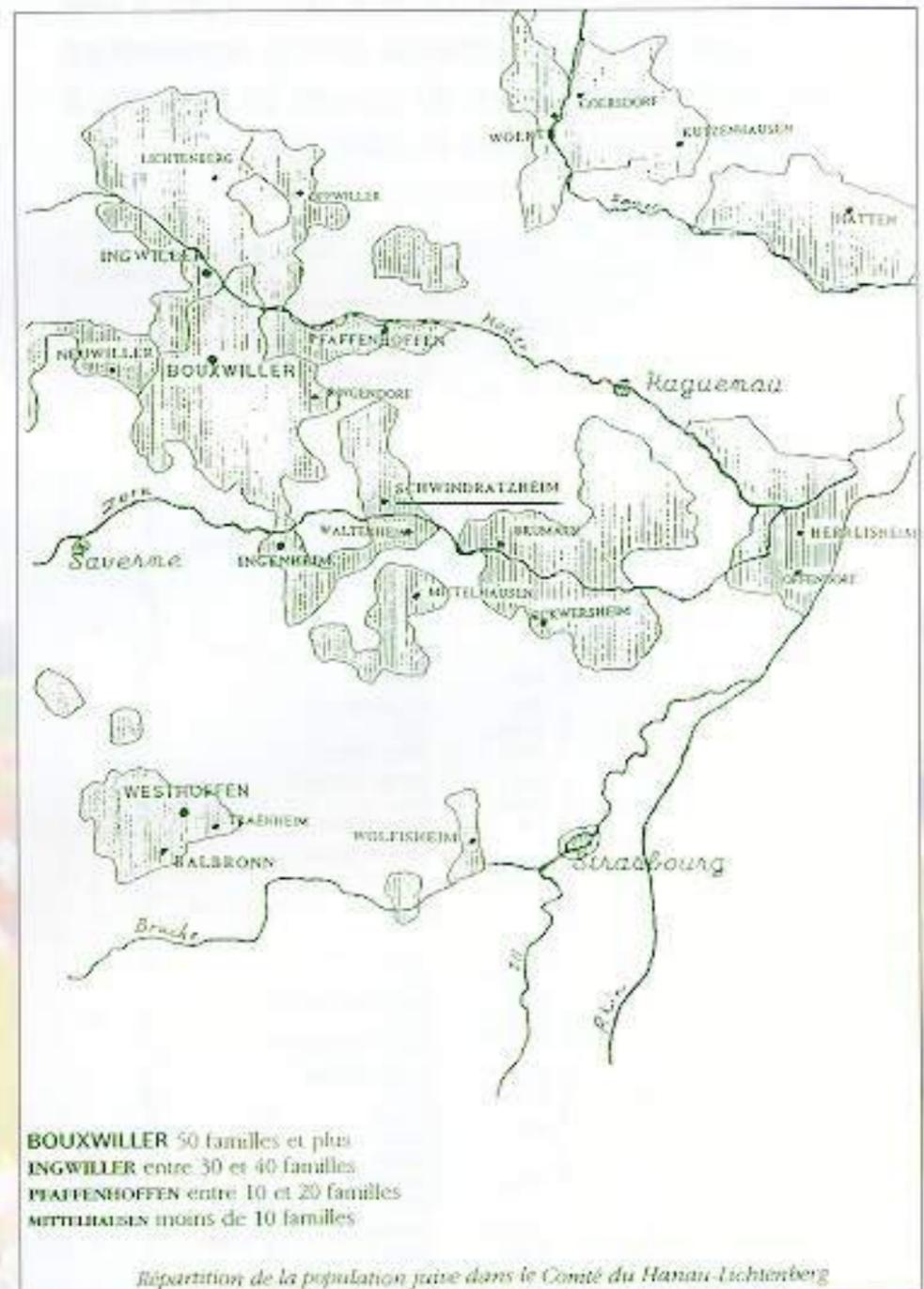
JCF

Le Memorbuch de Schwingolsheim

«En janvier 2000, notre ami Bernhardt PURIN, directeur du Musée Juif de Franconie, reçoit une lettre du D' Jerry SCHWARZBART du Jewish Theological Seminary de New-York, lui demandant s'il connaissait une localité située entre Vosges et Forêt Noire du nom de «Schwinglasse». Leur bibliothèque new-yorkaise possédait en effet un Memorbuch de cette localité datant de 1786 et que, malgré leurs recherches, ils n'ont trouvé dans aucun atlas ou répertoire géographique. (Le Memorbuch est un livre, en général manuscrit, dans lequel sont nommés les martyrs de la cause juive et d'autres événements).

En cherchant sur Internet tous les noms commençant par «Schwingel», Bernhardt PURIN est tombé sur la «home page» du Football-Club local. Sur ce site on y découvre qu'en dialecte alsacien, ce village s'appelait «Schwingelse». Il écrit alors à notre président Freddy RAPHAEL qui, sachant que ce village faisait partie de l'ancien comté de Hanau-Lichtenberg, sujet de ma thèse, m'a confié la lettre du D' SCHWARZBART. J'ai écrit à ce dernier le 21 février 2000 en lui donnant un maximum de détails extraits de mon travail, en lui demandant en échange une copie de ce Memorbuch qui pensais-je serait du plus grand intérêt pour notre société. En avril 2004, après m'être une nouvelle fois rappelé à son bon souvenir, je reçois le texte en hébreu, sur disquette.

Avec la collaboration d'Arnaud LEVY, nous avons envoyé ce texte à Eliane ROOS, pour traduction et interprétation et je tiens ici à la remercier et la féliciter pour son travail de recherche. Un Memorbuch est un recueil de noms de personnages qui se sont distingués ou qui sont morts de mort violente pour la cause juive. (Aucune des personnes citées ne concerne notre région). Mais avant de lui céder la parole lors d'une prochaine parution, je voudrais vous faire part de ce que j'ai trouvé dans les archives et dans



d'autres publications au sujet de cette communauté juive qui a disparu dans les années trente du siècle dernier.

Situons d'abord le lieu : Schwindratzheim, à deux kilomètres de Hochfelden est maintenant largement connu en raison du poste de péage sur l'autoroute A4.





Histoires de notre histoire

Mais ce village, jadis agricole et actuellement de plus en plus résidentiel, a une longue histoire puisqu'il est cité dès l'an 737 dans un document de l'abbaye de Wissembourg, sous le nom de «Swinterato Villa». Il passe au 13^e siècle dans la possession des Comtes de Hanau-Lichtenberg et fera partie du baillage de Pfaffenhoffen. D'après Georges Schaeffer (chronique de Schwindratzheim, 1970) le village porte du 9^e au 14^e siècle des dénominations proches de son nom actuel, mais au 15^e siècle, il est désigné sous son nom dialectal : Schwingelse comme Swindolsheim ou Schwingolsheim et prendra au 18^e siècle son nom définitif de Schwindratzheim.

La première mention dans les archives de l'existence de juifs dans le village date du 15 mai 1660 suite à une plainte déposée par le «Schultheiss» (Prévôt représentant l'autorité) de Schwindolsheim au Conseil de Régence à Bouxwiller concernant un abus de pâturage.

Traduction : «*La commune de Schwindolsheim contre les juifs y résidant. A propos du fait qu'ils surchargent les pâturages non seulement avec leurs propres chevaux mais avec ceux de Hochfelden et des villages environnants, sous le prétexte de les avoir en commun, ... De même ils amèneraient au pâturage des chevaux malades qui pourraient contaminer les leurs*».

«Il est décidé qu'un juif de Schwindolsheim ne pourra amener plus de deux chevaux sur les prés communaux, qu'aucun cheval de l'extérieur ou malade n'y soit toléré sous peine de cinq livres d'amende» *Actum Buchweiler in Consilio, 15ten maii 1660.*

Au début du 18^e siècle, quatre familles habitent dans le village dont 3 font le commerce de chevaux (petite anecdote citée dans ma thèse : le 5 janvier 1730, on célèbre à Schwindratzheim le deuxième mariage de Lippman Raphaël de Bouxwiller, banquier et fournisseur des Comtes de Hanau-Lichtenberg avec Sarah, fille de Isaac Cassel de Francfort (La dot de Sarah était de 1533 florins plus 300 florins en bijoux !)

En 1759, les juifs de Schwindratzheim paient 14 florins de «Schulgeld». Nous savons que dans les communautés juives qui n'avaient pas de synagogue autorisée, on pouvait tenir office dans une maison privée à condition de payer annuellement 2 florins par famille et par an. On peut donc en déduire qu'à cette date sept familles y vivaient. En 1789, cette taxe était de 18 florins ce qui correspond à neuf familles.

Les livres de compte du baillage de Pfaffenhoffen permettent de suivre l'évolution du nombre de familles juives à Schwindratzheim jusqu'à la fin de l'Ancien Régime et l'on constate qu'en l'espace d'un siècle, entre 1689 et 1784, leur nombre a quadruplé :

1689 : 3 - 1716 : 3 - 1744 : 7 - 1754 : 8
1766 : 8 - 1781 : 10 - 1784 : 13

En 1784, la population juive était de 42 individus pour une population chrétienne de 643 personnes, soit environ 6 % de la population totale. Nous connaissons à cette date la composition, l'origine, la profession et l'état de fortune de ces familles grâce au document préparatif de dénombrement de 1784 et nous constatons que la communauté n'a ni Hazan (ministre officiant préposé à l'instruction religieuse des enfants) ni instituteur. C'est à deux ans près la date de rédaction du Memorbuch (1786) dans lequel, par rajout à la première page, Raphaël ben Jacob de Dettwiller, Hazan à Schwingolze a apposé sa signature sous le texte d'une prière pour les malades (1787). Rappelons que le corps du Memorbuch a été rédigé par David fils de Joseph Kahn de Fürth, Hazan à Waltenheim.

LIEUX qu'ils habitoient à la fin de l'année 1784, par N.° & ordre alphabétique.	Nombre des Familles	QUALITÉS.	NOMS DES INDIVIDUS.	TOTAUX des Individus.	
139. SCHWINDRATZHEIM. Etat du 20 Octobre 1784.	1. ^{re}	Chef, Femme, Fils, Nécessaire,	Hirtzel Jacob, Rechel, Seeligmann Jacob, Dine.	4	
	2. ^{re}	Chef, Femme, Fils,	Simon Seeligmann, Nemmel, Raisel Seeligmann,	3	
	3. ^{re}	Chef, Femme, Fils,	Moyles Simon Seeligmann, Reche, Abraham Simon Seeligmann.	2	
	4. ^{re}	Chef, Femme,	Salomon Ruett, Dize.	}	6
		Fils, Fille,	Moyles Abraham Aron Brennel		
	5. ^{re}	Chef, Femme, Fils,	Moyles Samuel, Sara, Marx Samuel	3	
	6. ^{re}	Chef, Femme, Fils,	Joseph Schmalé, Sara, Marx Schmalé.	3	
	7. ^{re}	Chef, Femme,	Moyles Hirtzel, Jodelé.	}	4
		Fils,	Reche Hanna		
	8. ^{re}	Chef, Femme,	Hemel Leyfer, Jodelé.	2	
	9. ^{re}	Chef, Femme, Fille,	Joseph Seeligmann, Eve, Reichel Seeligmann.	3	
10. ^{re}	Chef, Femme,	Moyles Joseph, Leyé.	}	7	
	Fils,	Löwel Elieler			
	Filles,	Rechel Münckel Melié			} Joseph.
11. ^{re}	Femme, Fille,	Braunel Blümel	} Marx.	2	
	Femme,	Seeligmann Moyles.	}	1	
	Femme,	Mariam Moyles.	}	1	

SCHWINDRATZHEIM composé de 11 Familles, & de quarante-deux Individus, ci - - - 42.

140. SEPPOIS LE BAS. Etat du 17 Novembre 1784.	1. ^{re}	Chef, Femme, Fils,	Aron Schmolli, Matty Levy, Samuel	}	7
		Filles,	Mündel Zerlen Rachel		
	Beau-fr.	Leib Levy.	}		
2. ^{re}	Chef, Femme, Fils,	Samuel Piquart, Eliher Levy, Itael Piquart.	}	3	

10





Histoires de notre histoire

SCHWINDRATZHEIM											
N° d'ordre	nbre d'individus	Nom de famille	Date de naissance	Lieu de naissance	Profession	Facultés connues	Réception par le seigneur	Droit d'habitation au seigneur	Contribution à la communauté	participation aux bons communaux	Observations
1	4	Hirtzel Jacob Rechel, épouse 1 fils 1 servante	1726 1730	Mommenheim Hochfelden	marchand de bestiaux	1 maison avec jardin	il y a 36 ans	40 lb	25 sols par livre de capitation	participe au pâturage	
2	3	Simon Seligmann Nennel, épouse 1 fille	1731 1726	Schwindratzheim Brumath	marchand de bestiaux	1/2 maison	il y a 30 ans	40 lb	25 sols par livre de capitation	participe au pâturage	
3	3	Moïse Simon Keile, épouse 1 fils	1760 1761	Schwindratzheim Wissembourg	marchand de bestiaux	1/2 maison	il y a 5 ans	40 lb	25 sols par livre de capitation	participe au pâturage	filis de Simon Seligmann
4	6	Salomon Rufel Deif, épouse 3 fils 1 fille	1742 1755	Ruhlingen Schwindratzheim	marchand de bestiaux	1 maison	il y a 13 ans	40 lb	25 sols par livre de capitation	participe au pâturage	
5	1	Seligmann Moïse vetif	1704	Schwindratzheim	ne trafique rien	ni bien ni maison	il y a 58 ans	exempté par l'âge	ne contribue à rien	ne participe à rien	
6	3	Moïse Samuel Sarah, épouse 1 fils	1755 1756	Schwindratzheim Lingolsheim	marchand de bestiaux	1/2 maison	il y a 5 ans	40 lb	25 sols par livre de capitation	participe au pâturage	
7	3	Joseph Schmitte Sarah, épouse 1 fils	1759 1762	Schwindratzheim Pfaffenhoffen	boucher	1/2 maison	il y a 3 ans	40 lb	25 sols par livre de capitation	participe au pâturage	
8	4	Moïse Hirtzel Jedele, épouse 2 filles	1759 1757	Schwindratzheim La Walck	marchand de bestiaux	1 petite maison	il y a 5 ans	40 lb	25 sols par livre de capitation	participe au pâturage	
9	2	Heinel Leiser Zedeld, épouse	1762 1761	Mommenheim Schwindratzheim	marchand de bestiaux	ni bien ni maison	il y a 2 ans	40 lb	25 sols par livre de capitation	participe au pâturage	
10	3	Joseph Seligmann Eve, épouse 1 fille	1729 1731	Schwindratzheim Marmoutier	marchand en détail	1 maison avec jardin	il y a 32 ans	40 lb	25 sols par livre de capitation	participe au pâturage	
11	7	Moïse Joseph Leise, épouse 2 fils 3 filles	1752 1758	Schwindratzheim Wissembourg	marchand de bestiaux	1 maison	il y a 12 ans	40 lb	25 sols par livre de capitation	participe au pâturage	Moïse Joseph est le fils de Joseph Seligmann
12	1	Marianne Vve de Joseph Moïse	1724	Westhoffen	n'a pas de trafic	1 petite maison	il y a 36 ans	exempté par pauvreté	ne contribue à rien	ne participe à rien	
13	2	Braunel Vve de Moïse Marx 1 fille	1720	Offendorf	n'a pas de trafic	1 petite maison	il y a 36 ans	exempté par pauvreté	ne contribue à rien	ne participe à rien	

C'estafut véritable par moi assigné préposé de Schwindratzheim à Ingwiller le 19 Octobre 1784 signé Hirtzel Jacob

Après la Révolution de 1789, nous ne pouvons plus suivre l'évolution de la population dans les archives de Hanau-Lichtenberg mais nous savons que celle-ci continue d'évoluer puisque d'après Georges Schaeffer, elle aurait compté jusqu'à une centaine de personnes au milieu du 19^e siècle. En 1815, la communauté juive avait acheté un terrain (dans l'actuelle rue des Juifs), touchant la maison d'un coreligionnaire pour y construire une synagogue. Celle-ci fut édifée en 1824 aux frais de la communauté (celle-ci n'appartenait donc pas au Consistoire). Cependant, dès avant la première guerre mondiale, la population juive diminue puisqu'en 1913, le Conseil municipal envisage de vendre la synagogue. Mais ce projet fut rejeté car avec les enfants de plus de 13 ans on pouvait encore constituer un Minyan (réunion de 10 hommes ou plus pour la prière en public).

En 1927, il reste 3 familles et le Conseil municipal de Schwindratzheim vote un supplément de budget pour le cimetière juif d'Etendorf. La synagogue a finalement été

vendue à un particulier, a servi de grange avant d'être démolie en 1930. Cependant, le linteau de la porte d'entrée a été conservé dans le jardin du presbytère et se trouve maintenant sur la propriété d'un particulier de Schwindratzheim. Il porte l'inscription lisible «*ici est la porte de Dieu, les Justes y entreront*» et la date 570 qui correspond à l'année civile 1810, ce qui signifie qu'il provient d'un édifice antérieur. Malheureusement, les archives du Consistoire israélite sont muettes à propos de cette communauté juive.

Je remercie M. Robert Mehl * qui m'a guidé et qui m'a donné quelques détails sur la communauté.

D' André M. HAARSCHER

* Robert Mehl a été employé communal pendant de nombreuses années, il était notamment en charge des recensements. Connu pour sa grande gentillesse, il est aussi probablement une des meilleures mémoires qui saura parler de l'histoire du village.





Le saviez-vous ?

Commémoration d'une centenaire



En 1850, l'instituteur catholique se nomme Eugène Frey. Il cumulera aussi la fonction de gérant de la «Spar und Darlenskassenverein» (ancêtre du Crédit Mutuel) comme ce sera le cas pour ses successeurs jusqu'en 1938.

Beaucoup de concitoyens ignorent que le bâtiment situé au 9, rue des Pierres était une ancienne école. Sa construction fut décidée en 1905 par le Conseil municipal de l'époque (sous domination allemande) et mise en service en 1906, il y a donc cent ans.

En raison de l'évolution du nombre des enfants, on décida en effet de construire un nouveau bâtiment, rue des Pierres, pour scolariser les 6-8 ans. C'était à l'époque le cours préparatoire. Il semble aujourd'hui curieux qu'on ait ainsi pu «dispenser» les locaux scolaires sur 3 sites. Cela étant, le problème du ramassage scolaire et de la sécurité autour des écoles était totalement différent en cette époque où la circulation n'existait pratiquement pas.

A l'occasion de cette commémoration, il est intéressant d'effectuer un court retour en arrière sur la vie scolaire au cours des 150 dernières années.

Au milieu du 19^e siècle, l'accueil des enfants de confession protestante et juive scolarisés à Schwindratzheim se faisait en deux endroits différents du village : rue de la Zorn (l'école constituée de 2 classes se situait à hauteur du N° 32, vendue après 1965) et au 4, rue de l'Eglise où une salle de classe unique était réservée aux enfants catholiques, ainsi qu'une maternelle. (Ces locaux ont été vendus en 1963).

Durant l'occupation allemande, l'enseignement interconfessionnel a été introduit d'office. Pourtant, après la libération en 1945, le Recteur de Hochfelden et le Vicaire Koehren demandent le retour à l'enseignement confessionnel séparé, contre l'avis du Maire et l'Inspection académique elle-même se pliera aux volontés des autorités religieuses...

Peu concernés par ces problèmes, nos enfants vivront heureux pendant 57 ans dans ces nouveaux locaux rue des Pierres, jusqu'à la mise en service du groupe scolaire actuel. Par la suite, les élus décident de donner une nouvelle orientation à cette ancienne école : des travaux sont donc entrepris pour transformer «das Schulhaus» en «Wohnhaus», autrement dit en logements de service et logements de particuliers, ce qui est encore aujourd'hui sa vocation 100 ans après et avec... quelques rides. A propos de rides, le Maire honoraire de la commune, M. Fischbach, me signale qu'en 1945, au moment de sa 1^{re} élection, il constate que l'école des grands, rue de la Zorn, est en très mauvais état, voire partiellement délabrée avec un plafond effondré. La réhabilitation de ce bâtiment scolaire fera partie des premiers chantiers de son premier mandat pendant que le feu couve à l'école catholique, un autre dossier «chaud» en perspective.



Le saviez-vous ?



En effet, dans la classe unique de l'école rue de l'Eglise, les enfants catholiques se retrouvent souvent à plus de 40 élèves. (Nous nous situons au milieu des années cinquante).

Ce sont des classes «difficiles» à gérer pour les enseignants, souvent des jeunes instituteurs fraîchement nommés qui ne restent jamais longtemps à Schwindratzheim. De ce fait, les résultats s'en ressentent, les échecs au Certificat d'Etudes Primaires dans cette classe sont nettement plus élevés que la moyenne. En 1954, l'ensemble des parents d'élèves remettent une pétition au Maire et menacent : «si on ne trouve pas une solution pour la rentrée d'automne 1955, on déclenchera une grève scolaire» (la solution résidait dans le renoncement à la séparation confessionnelle). Que ce soit l'Inspection académique ou la Préfecture, tout le monde reste sourd aux démarches du maire qui sollicite le retour à l'enseignement interconfessionnel. Le Sous-Préfet hausse les épaules, le conseiller général M. Debes défend le Concordat et affiche une vision assez étonnante du problème : «*qu'importe si les filles de Schwindratzheim ne décrochent pas le CEP, nos paysans auront toujours besoin de servantes...*».

Heureusement que tout le monde ne voyait pas les choses de la même manière et c'est le Maire Albert Fischbach, en médiateur avisé qui réussit deux jours avant la rentrée, à mettre autour d'une table les décideurs, notamment le Sous-Préfet, le Conseiller Général, l'Inspecteur d'Académie, le Pasteur et le Recteur de Hochfelden, le Maire et les adjoints de Schwindratzheim, en Mairie de Hochfelden. C'est la proposition de ce dernier qui sera retenue après d'âpres discussions : les enfants catholiques seront autorisés à rejoindre l'école protestante mais sous condition (sous observation comme on disait à l'époque) et cette tolérance ne vaut que pour une année scolaire à titre d'essai mais pourra être reconduite s'il n'y a pas de problèmes, en sauvegardant les heures pour les cours de religion.

Si la construction et le parcours de notre centenaire rue des Pierres se sont déroulés sans faire de bruit, il n'en a pas été de même pour le groupe scolaire rue de l'Ecole. En effet, le projet initial préparé par les élus locaux prévoyait 6 salles de classe de primaire et une salle de réunion au sous-sol ainsi qu'une école maternelle. Malheureusement, la Commission départementale a restreint ce projet en fonction des crédits dont

elle disposait et le dossier final ne comportait ni 2^e étage, ni école maternelle. A la place de l'aire arborée, il était prévu de construire les logements pour les enseignants.

Le Maire et le conseil municipal estimaient au contraire qu'il fallait regrouper toutes les classes dans un ensemble alors que la Commission départementale n'accordait le permis que pour 3 salles de classes pour le primaire, en fait celles qui existaient dans les locaux rue de la Zorn, locaux quelque peu délabrés et jugés dangereux pour l'accueil des enfants. Les logements n'étant pas considérés comme une priorité, il fut décidé par le Conseil municipal non seulement de construire une école maternelle (supprimée en 1945) mais également un deuxième étage au bâtiment primaire pour le doter de 7 salles de classes. Ces extensions furent finalement acceptées par la Commission préfectorale à la condition expresse que le coût soit supporté exclusivement par la commune ! «*La fortune sourit aux audacieux*» dit l'adage et là aussi, le Maire Albert Fischbach et son équipe réussissent à obtenir pour ces travaux non prévus les mêmes conditions que celles déposées par les entreprises lors de la soumission initiale, alors que nous étions déjà en période d'inflation. Puis, peu de temps après, le vote de la Loi Baranger tombe à pic puisque son but était de subventionner les communes ayant consenti des efforts financiers pour la rénovation ou la construction d'écoles !

La célébration de cette école «centenaire» de la rue des Pierres nous aura donné l'occasion de cette petite rétrospective sur la vie scolaire à Schwindratzheim où l'on constate que tout ce qui touche à l'école est - et restera - un sujet sensible qu'il s'agisse de création ou de suppression de classes ... Mais c'est aussi un domaine auquel tous les Maires et les conseillers municipaux qui se sont succédés ont attaché beaucoup d'importance. D'ailleurs, l'actuelle Municipalité travaille en ce moment à un projet de rénovation et d'amélioration du site des écoles pour optimiser encore les conditions d'accueil et de vie dans nos deux écoles.

JCF

(Mes remerciements au Maire honoraire M. Fischbach pour son aimable contribution à ma recherche documentaire)





Au fil de l'an 2006

Vœux du Nouvel An

A Schwindratzheim, comme dans grand nombre de communes, l'année démarre par les vœux de la municipalité. Le 6 janvier 2006, le Maire a eu le plaisir de convier ses conseillers, les nouveaux habitants, les présidents des associations, des sportifs méritants et les lauréats du concours de fleurissement.

Pour les nouveaux habitants qui ont choisi Schwindratzheim comme lieu de vie, c'est l'occasion unique de rencontrer en un même endroit et en même temps les conseillers municipaux et les présidents des nombreuses associations. C'est également l'occasion de mieux connaître leur village. En effet, le Maire se fait un honneur de présenter brièvement la commune et en profite, tous les ans, pour se livrer à quelques statistiques concernant l'évolution de la population. Le nombre d'habitants est en hausse continue. Avec le recensement programmé début 2007, ces chiffres seront vérifiés et affinés.

Pour les sportifs, la municipalité avait choisi d'honorer le Badminton-Club de Schwindratzheim dont l'adjoint Jean-Claude Fechter retrace la brillante saison. Le 10^e anniversaire n'était pas le seul objet des félicitations. Les honneurs allaient à l'équipe fanion et à son capitaine Yann PHILIPPE pour le parcours sans faute qui a permis de décrocher le titre de Champion d'Alsace face à Wittelsheim.

Concernant le fleurissement, la commune avait innové puisque chaque maison était d'office candidate, donc primable. La commission avait décidé de récompenser 23 maisons ou plutôt 23 personnes ou familles pour l'effort de fleurissement.

Tout ce beau monde, réuni au centre culturel, a levé la coupe en souhaitant une bonne année 2006 à la commune de Schwindratzheim et à ses habitants.



Le maire lors de son discours d'accueil



Le capitaine du BCS Yann Philippe et l'adjoint Jean-Claude Fechter



Les «ténors» du badminton et leur président Nicolas Stell



Photo souvenir avec l'ensemble des personnes fêtées ce soir-là





Au fil de l'an 2006



Le nouvel atelier communal qui s'intègre bien au point de vue formes et couleurs pour ce type de bâtiment utilitaire et ...

... entrée Nord en venant de l'autoroute qui reste aussi un endroit où la vitesse demeure élevée et qu'il faudra traiter également.



Nouvel abri sur le quai de la gare, en attendant le TGV ...

... et grillage de protection le long de la voie.





Au fil de l'an 2006

Sécurité sur le chemin de l'école



La rue du Moulin et la rue de l'Ecole ont été réaménagées en 2005 et 2006 au point de vue circulation et cheminement piétonnier (sens unique - limitation à 30 km/h déjà depuis plusieurs années - circuit piétons - passages piétons - stationnement).

Mais tout cela n'est pas suffisant. En limitant les déplacements en voiture, on pollue moins, on fait des économies d'énergie et on augmente la sécurité. Dans les années soixante, quasiment personne ne déposait des enfants en voiture devant l'école. L'histoire pourrait-elle faire marche arrière ?

Le stationnement devant le groupe scolaire est désormais réglementé par arrêté municipal du 4 septembre 2006.

Le panneau signifie :

- que le stationnement est interdit les jours de classe aux horaires indiqués
- la dépose minute est autorisée (c'est-à-dire arrêt pour déposer les scolaires sans stationnement).





Voici le texte intégral de l'arrêté :

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°24 /2006

Le Maire de la commune de SCHWINDRATZHEIM

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2213-1, L.2213-6 ;
- Vu** Le Code de la Route, notamment ses articles R.411-3, R411-8, R412-49, R417-3 et R.417-10 ;
- Vu** Le Code Pénal, notamment son article 610-5 ;
- Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière, ensemble les textes qui l'ont modifié et complété ;



Considérant que le stationnement des véhicules dans la rue de l'Ecole devant le groupe scolaire compromet la sécurité et l'accès aux écoles et que le trafic automobile augmente régulièrement, la réglementation des conditions d'occupation sur cette portion de voie répond à une nécessité d'ordre public.

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'arrêt d'un véhicule est l'immobilisation momentanée de ce véhicule sur la voie publique durant le temps nécessaire pour permettre la montée ou la descente des personnes, le chargement ou le déchargement du véhicule, le conducteur restant aux commandes de celui-ci ou à proximité, pour pouvoir, le cas échéant, le déplacer.

Le stationnement désigne l'immobilisation d'un véhicule sur la voie publique hors les circonstances caractérisant l'arrêt.

Article 2 : Tout stationnement est interdit **les jours de classe**,
- le matin de 7h30 à 8h30 et de 11h00 à 12h00
- l'après-midi de 13h30 à 14h00 et de 16h00 à 16h30
dans la rue de l'Ecole, côté Nord le long du groupe scolaire.

Article 3 : Les mesures édictées dans les articles qui précèdent feront l'objet d'une signalisation conforme aux prescriptions de l'instruction générale sur la signalisation routière.

Article 4 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 5 : Le secrétaire général est chargé, en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles et dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Hochfelden
- Archives



Fait à Schwindratzheim,
le 4 septembre 2006

Le Maire





Au fil de l'an 2006

Le Tour de France est passé par Schwindratzheim

Grand événement tout de même qui ne se reproduira peut-être pas de si tôt. Le public très nombreux ne s'y est pas trompé et a aussi profité de la générosité des sponsors du Tour qui «balançaient» à gauche, à droite divers gadgets et échantillons car le passage de la caravane est aussi un temps fort pour petits et grands. Le Tour a aussi suscité des vocations, notamment artistique avec la colonne de vélos réalisée par notre adjoint Jean-Pierre Hamm. Merci aussi à nos sapeurs-pompiers pour leur initiative de point restauration près des meubles Meyer.



Témoignage de la présence d'un nombreux public. A gauche, le maillot jaune juché sur la colonne de vélos réalisée par Jean-Pierre Hamm, voit les choses de haut

Petite rétrospective en images :



*Dégagez les abords !
voici le peloton
compact et déterminé*



12h30, les premiers passages. Sur ce cliché on a l'impression que La Vache Qui Rit vient de décrocher le maillot jaune de sa colonne....118 712, le matraquage publicitaire continue ... Le public tend les bras à l'approche des véhicules où l'on distribue les cadeaux





Au fil de l'an 2006

La Patrouille de France

On a l'habitude de voir les 8 Mirages en formation lors des cérémonies officielles et en dehors de ces événements, il est rare qu'on en parle. Aussi, quelle ne fut pas la surprise de Jean-Pierre Hamm, le 1^{er} juillet vers 12h30 de voir dans notre ciel le passage de ces illustres pilotes dont on ignore quelle fut leur mission, à moins que fans de cyclisme, ils voulaient assister au départ du Tour... Juste le temps pour Jean-Pierre de récupérer l'appareil photo pour fixer les passages suivants :



2^e passage depuis la rue des Champs



3^e passage au-dessus de la commune dans un alignement presque parfait où il ne manquait que les colonnes de fumées tricolores ...

Entrée Est du Village



Le tracé et les aménagements sont pratiquement achevés. Comme vous pourrez le voir dans ces pages, la réalisation de la 2^e partie du dispositif de sécurité, en l'occurrence le giratoire appelé plus communément «rond-point», est proche.

Cela permettra de casser la vitesse avant l'entrée du village et aux usagers d'accéder et de sortir avec plus de sécurité à la rue des Pierres ou vers le lotissement Wegweiser.





Au fil de l'an 2006

Un nouvel ARRÊTÉ PRÉFECTORAL



Depuis 2002, les maires des communes de Mommenheim, Schwindratzheim, Hochfelden, Wilwisheim et Saverne, se sont rencontrés régulièrement entre eux et avec les pouvoirs publics pour trouver des solutions au trafic poids lourds.

Un ancien arrêté limitait déjà la circulation à l'intérieur d'un périmètre de desserte qui allait pratiquement de Brumath à Sarre-Union et qui y autorisait donc la circulation et la desserte pour livraisons. Les arrêtés en place étaient des arrêtés municipaux.

Sur proposition du Directeur Départemental de l'Équipement, le nouvel arrêté pris par le Préfet, en date du 17 octobre 2006, réduit le périmètre de desserte locale tout en permettant les livraisons aux entreprises, sur les chantiers et aux particuliers.

De nouveaux panneaux sont en place avant les entrées d'agglomération et du fait de l'arrêté préfectoral les infractions seront sanctionnées plus sévèrement. Les autorités compétentes en matière de contrôle ont bien entendu été informées en priorité.

D'après les statistiques communiquées par les services de l'Équipement sur les 12 à 13 000 véhicules/jour, 500 à 600 seulement seraient des poids lourds et pour ces derniers 80% étaient dans des opérations normales de desserte et livraisons dans le contexte des anciens arrêtés municipaux. A suivre donc pour voir si les nouvelles mesures sont sensibles, tout en sachant que le niveau de trafic augmente régulièrement entre 3 et 5% par an.



CONSIDÉRANT qu'il importe, dans l'intérêt de la sécurité routière et de la tranquillité publique, de limiter la circulation de transit des poids-lourds de plus de 7,5 tonnes traversant les agglomérations de MOMMENHEIM, SCHWINDRATZHEIM, HOCHFELDEN, WILWISHEIM et DETTWILLER 7,5 t

CONSIDÉRANT que la route départementale n° 421 n'a pas vocation à supporter le transit des poids lourds de plus de 7,5 tonnes, ce transit pouvant s'effectuer sur l'autoroute A4,

SUR PROPOSITION de Monsieur le Directeur Départemental de l'Équipement,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 La circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes est interdite sur la route départementale n°421 dans la traverse de la commune de MOMMENHEIM, SCHWINDRATZHEIM, HOCHFELDEN, WILWISHEIM et DETTWILLER.

ARTICLE 2 L'interdiction de circulation n'est pas applicable aux transports en commun, aux véhicules de transports de secours, aux engins agricoles, aux transports exceptionnels, aux véhicules de salubrité publique, aux riverains ainsi qu'aux :

- pour la commune de MOMMENHEIM, aux véhicules effectuant des opérations de desserte locale définie comme suit :
 - à l'intérieur du territoire de la commune ;
 - vers les routes départementales n° 332, n° 69, n° 227 et n°144, dans la limite d'une zone «P» ci-dessous définie.
- pour les communes de SCHWINDRATZHEIM, HOCHFELDEN, WILWISHEIM et DETTWILLER aux véhicules effectuant desserte locale définie comme ayant un point d'origine ou de destination à l'intérieur d'une zone «P» définie comme suit :
 1. par le plan à l'échelle du 1/200 000 annexé au présent arrêté «P» est teintée en jaune,
 2. par les localités suivantes formant le périmètre de la zone «P» : STEINBOURG, ERNOLSHEIM les-SAVERNE, DOSENHEIM s ZINSEL, NEUWILLER-lès-SAVERNE, WEITERSWILLER, SPARSBACH, WINGEN s.MODER, WIMMENAU, REIPERTSWILLER, LICHTENBERG, OFFWILLER, UHRWILLER, ENGWILLER, MIETESHEIM, BITSCHHOFFEN, UBERACH, NIEDERMODERN, DAUENDORF, UHLVILLER, OHLUNGEN, WINTERSHOUSE, BATZENDORF, WAHLENHEIM, BERNOLSHEIM, KRAUTWILLER, DONNENHEIM, BILWISHEIM, OLWISHEIM, BERSTETT, PFETISHEIM, BEHLENHEIM, OFFENHEIM, STUTZHEIM, QUATZENHEIM, FESSENHEM-le-BAS, NORDHEIM, ZEHNACKER, JETTERSWILLER, REUTENBOURG, LOCHWILLER, SCHWENHEIM, FURCHHAUSEN et WALDOWISHEIM.

ARTICLE 3 Les interdictions de circulation ne sont pas applicables lors de la mise en œuvre d'un plan de gestion du trafic lié à un événement perturbant sur l'autoroute A4.

ARTICLE 4 Des panneaux d'interdiction seront placés aux derniers carrefours avant les entrées dans les communes ci-dessus ainsi qu'aux entrées d'agglomération. Ces panneaux seront conformes à la signalisation réglementaire et seront posés par les communes sous le contrôle de la DDE.

ARTICLE 5 MM. Le Secrétaire Général de la Préfecture
Le Commandant du groupement de Gendarmerie du Bas-Rhin
Le Directeur Départemental de l'Équipement du Bas-Rhin
Sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

A Strasbourg le 17 octobre 2006
Le PRÉFET : Jean-Paul FAUGERE



Travaux à la salle polyvalente

Notre salle polyvalente vieillit. Et, bien que les emprunts destinés à son financement ne soient pas encore amortis, il faut déjà effectuer de gros travaux pour son entretien.

Côté sol et toiture, une partie des réparations est financée par la garantie décennale. D'expertise en contre expertise, ces problèmes tardent parfois à se dénouer. Des entreprises disparaissent et il n'est pas toujours facile d'aboutir rapidement. Mais, grâce à la persévérance de Jean-Pierre HAMM qui, en qualité de président de l'ACSS lors de la construction, puis d'Adjoint au Maire a suivi ces dossiers de bout en bout, l'année 2006 aura vu le bouclage de ce dossier.

Côté sol : une dalle s'était affaissée rendant la pratique du sport quelque peu risquée à cet endroit. Finalement, au moment des travaux, il s'est avéré judicieux de remplacer également la 1/2 dalle jouxtant celle-ci. Ces travaux ont été effectués cet été, à une période creuse, entre le centre aéré et le tournoi de tennis. Les sportifs peuvent à nouveau sans risque utiliser la surface totale de la salle.

Côté structure : l'humidité a attaqué un pilier d'angle côté Sud-Est. La technologie permet le remplacement partiel. C'est chose faite !

Le gros des travaux concernait la toiture. Des entrées d'eau nécessitaient le remplacement de la partie transparente. Par ailleurs, le vieillissement avait rendu opaque cette partie de la toiture. Profitant de ces travaux sous garantie, la municipalité a trouvé judicieux d'améliorer l'isolation thermique et phonique de la salle. C'est ainsi que la décision a été prise de remplacer les côtés Sud, Ouest et Nord de la salle avec des panneaux isolants. La partie Est était déjà isolée par les précédents travaux d'aménagement des deux salles du 1^{er} étage. Ces travaux ont duré plusieurs semaines d'octobre à novembre mais tous les soirs et fins de semaine, la salle était fonctionnelle et à disposition des associations. Il ne restera plus qu'à budgétiser et réaliser l'isolation de la toiture. Cela devrait être chose réalisable en 2007, le Conseil Général 67 ayant d'ores et déjà approuvé la subvention nécessaire. Ainsi, à partir de la période hivernale 2007/2008, on disposera de conditions intérieures nettement plus confortables et peut-être que des activités autres que sportives pourraient aussi se dérouler dans cette salle.

Ces travaux ont eu un avantage collatéral. En effet, les nouveaux panneaux de couleur blanche à l'intérieur donnent une belle impression de clarté. Associés à des panneaux qui ont retrouvé leur transparence, il s'en dégage une impression plus agréable.





Au fil de l'an 2006

Le fleurissement

On le redit chaque année, nos concitoyens contribuent de façon importante à l'attractivité du village de par leurs efforts et les soins attentifs qu'ils consacrent au fleurissement. Ils y prennent sûrement beaucoup de plaisir même si celui-ci a été partiellement gâché par la canicule de juin/juillet. Comme l'an passé, les membres de la Commission ont fait un repérage individuel, puis se sont retrouvés à la Mairie pour confronter leurs notations qui se recoupaient pratiquement à 100 %. On retrouve beaucoup de lauréats de l'an passé, quoi de plus normal quand on est passionné... Voici les résultats dans chaque catégorie, par ordre alphabétique :

Catégorie :

«cités majoritairement par l'ensemble de la Commission»

Famille Alfred EBER	rue Lamartine
Famille Pascal KLEIN	rue des Champs
Famille J.-Paul SCHMID	rue de l'Eglise
Famille UNTERSINGER	rue Wegweiser

Catégorie :

«cités par au moins 2/3 des membres de la Commission»

Famille Louis DUMONT	rue de l'Eglise
Famille André FINITZER	rue du Gal Leclerc
Famille Roger FISCHER	rue Molière
Famille Thierry HORN	rue du Moulin
Famille Henri JUCHS	rue de la Zorn
Madame Bernadette JUND	rue Lamartine
Famille Bernard KOPF	rue de la République
Famille J.-Georges WALTHER	rue du Gal Leclerc

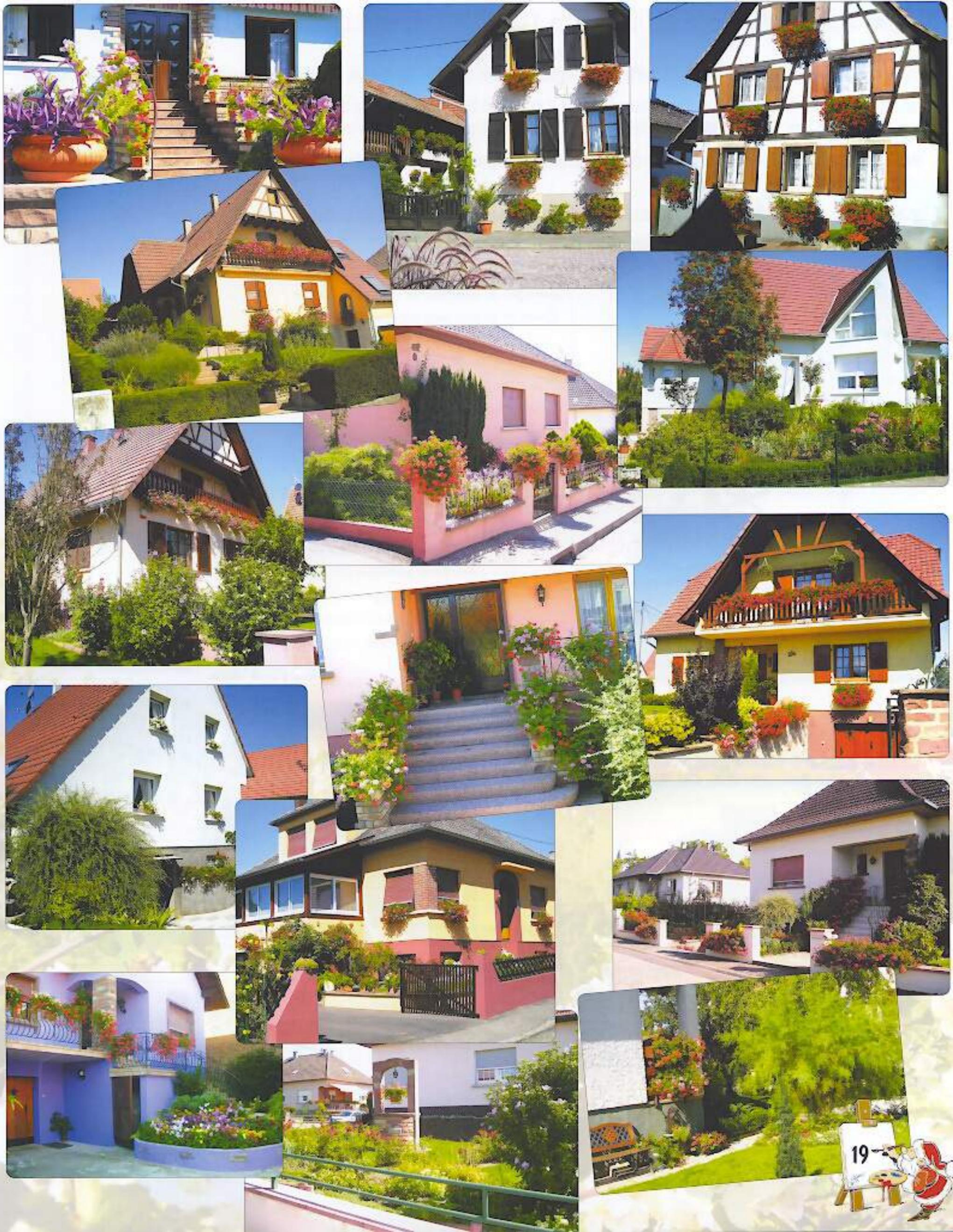
Catégorie :

«cités par au moins un tiers des membres de la Commission»

Famille Hervé BAERST	rue des Vergers
Famille Bernard EBY	rue des Vergers
Famille Alfred GROSS	rue Louis Pasteur
Famille J.-Paul KELLER	impasse des Tilleuls
Famille Georges KOENIG	rue des Champs
Famille René KOENIG	route de Waltenheim
Madame Lucie LUDWIG	rue de la République
Madame Marie-Claire MARX	rue Albert Schweitzer
Famille J.-Claude PFISTER	rue Lamartine
Famille Georges REEB	rue des Pierres
Madame Simone REINBOLD	rue des Vosges
Famille J.-Claude SCHEUER	rue des Vosges
Madame Marlène WALTHER	rue du Gal Leclerc



Au fil de l'an 2006





Au fil de l'an 2006

Des vélos et des lanternes dans le crépuscule du soir

Impression étrange qui se dégage de cette photo prise avant la tombée de la nuit à la veille du passage du Tour de France.

Est-ce l'homme à la lanterne ou l'homme aux vélos ? Que font-ils sur ce fond de ciel ?

Que fait-il là ce soir ? Nul ne le sait. A moins que ... mais oui il compte les vélos et les moutons du ciel.

Mais encore à propos lanternes voici un des nombreux témoignages venus spontanément de l'extérieur au sujet de la qualité de l'aménagement et de l'éclairage.

Une habituée du trajet a tenu à nous transmettre ses impressions sous forme de poème qu'elle a envoyé en mairie :



«Ode à la lanterne»

Lorsque je descends de temps en temps
 Dans la plaine voir mes parents
 Je me réjouie de rentrer tard le soir
 Pour traverser Schwindratzheim dans le noir
 Car c'est à la nuit tombée seulement
 Que s'illuminent pareillement
 Tous ces beaux réverbères
 Qui si esthétiquement éclairent
 Je ne suis pas la seule certainement
 Qui trouve votre choix si élégant
 C'est bien la première fois que des lampadaires
 M'inspirent autant de vers
 Je voulais vous faire partager simplement
 Mon admiration ; mon engouement
 Pour ce beau chemin de lumière
 Dont vraiment vous pouvez être fiers

Nicole Weller - Février 2006

L'école

Comme chaque année, de nombreuses sorties



Au Vaisseau



Mars 2006, sortie CP-CE1 au Vaisseau



A.L. Stintzy, émue de quitter Schwindratzheim





Les CE2 à Neuwiller



Les CE2 à Neuwiller



Tournoi de foot cantonal



La kermesse 2006

Mais le temps fort restera le départ à la retraite de M^{me} Liliane Steinmetz



Liliane Steinmetz émue et néanmoins ravie de prendre la retraite

Après avoir fréquenté l'Ecole élémentaire de Schwindratzheim, Liliane Laugel a suivi l'Enseignement du Second Degré au tout jeune Collège de Hochfelden qui fonctionnait au début dans des salles de classe de l'Ecole Elémentaire de Hochfelden. Puis, après la 3^e, elle a fréquenté le Lycée Marie Curie de Strasbourg.

Titulaire du Baccalauréat en juin 1969, elle a été admise à la rentrée dans le Corps des Enseignants Remplaçants, actuellement appelé Titulaires Remplaçants ou ZIL (Zone d'Intervention Limitée) mais à l'époque sans les avantages du statut actuel... L'Education Nationale ne payait que les jours où elle faisait appel à ce personnel, les vacances et les jours fériés n'étaient payés que si le remplacement intervenait la veille. Mais comme les malades revenaient souvent en pleine forme le dernier jour avant les vacances...

Pourtant Liliane Laugel ne manquait pas de motivation. La jeune fille à l'époque dut d'abord patienter jusqu'au 23 septembre et fêter ses 18 ans, âge réglementaire fixé par l'Education Nationale pour se voir confier des élèves. Donc débiter sa carrière le lendemain de ses 18 ans signifiait aussi le faire sans permis de conduire... Et c'est à bicyclette qu'elle effectuera son premier remplacement à Wingersheim. Heureusement cela n'aura duré que 3 jours, sinon elle ne serait pas devenue institutrice mais championne cycliste ! Pour le reste de l'année, elle a été nommée à l'Ecole Ménagère d'Ingwiller.

De septembre 1970 à juin 1971, Liliane Laugel a suivi son stage de formation à l'Ecole Normale de Strasbourg-Neudorf. Curieuse entrée en matière dans l'Education Nationale où l'on enseigne avant d'être formé... A la rentrée 71, la nouvelle stagiaire est nommée à l'Ecole Elémentaire de Kirrwiller, puis de septembre 72 à juin 75 au Collège de Hochfelden où elle a eu en charge une «classe de transition». C'était une structure qui accueillait des élèves de 6^e et 5^e en difficulté et on manquait à l'époque de professeurs du Second Degré.

Classe de transition mais aussi transition dans sa vie personnelle car c'est à cette époque, très exactement le 3 juin 1974 qu'elle épouse André

Steinmetz, qui sera son futur directeur mais cela elle l'ignorait encore !

M^{me} Steinmetz poursuit son «parcours intercommunal» par Bossendorf, à l'Ecole Elémentaire de la rentrée 1975 jusqu'en juin 1978. Puis vint Schwindratzheim, à la rentrée 78 où le départ à la retraite de Messieurs Dochler et Engel a libéré des postes. Tous ceux qui l'ont connu comme enseignante ou simplement comme parent d'élève, savent combien M^{me} Steinmetz s'est toujours efforcée au cours de sa carrière à doter tous ses élèves de bases solides. Avec la même «foi», elle avait également le souci d'ouvrir ses élèves à l'éveil religieux en assurant l'heure d'enseignement religieux qui fait partie de notre statut local et préparait chaque année les enfants dont les parents le souhaitaient à la Première Communion.

C'est pour toutes ces raisons que son départ à la retraite - fêté à la salle polyvalente - a été empreint d'une émotion toute particulière car Liliane Steinmetz était incontestablement une personnalité qui aura marqué non seulement les esprits des enfants et des parents mais la population toute entière.

Que ce témoignage l'accompagne dans sa retraite avec l'expression de tous nos vœux.





Au fil de l'an 2006

Sicteu : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées de Hochfelden et Environs



Phase d'excavation pour ce bassin de 760 m²



Le radier en béton (13 tonnes de ferrailage et 110 m² de béton)



Un nouveau tampon rue du Général Leclerc après travaux

Cette année encore, le Comité Directeur du Sicteu dont font partie vos délégués Michel Ettlinger et Jean-Claude Fechter a poursuivi un important programme de travaux dans les différentes communes adhérentes au Sicteu.

En ce qui concerne notre village, outre des renforcements de réseaux et réfections de regards, le chantier le plus spectaculaire est encore en cours au sud du village sur la plateforme accueillant les poids lourds et les bennes à déchets.

Le développement urbain de la commune a, en effet, contribué ces dernières années à grossir le volume de collecte d'eau pluviale et des eaux usées de sorte que l'actuel bassin de rétention de la pollution n'avait plus la capacité suffisante pour jouer son rôle efficacement, notamment en cas d'orages. Les risques se situaient aussi bien en aval qu'en amont. Ce renforcement n'a rien à voir avec la création des futures zones artisanales et d'habitat qui disposeront de leur propre bassin d'orage.

En amont, en raison du refoulement vers la conduite de collecte qui - de par ce trop plein - ne pouvait plus accueillir les effluents qui risquaient donc d'occasionner des montées d'eaux dans les caves des riverains.

En aval où la capacité de stockage saturée conduisait à déverser dans la rivière une partie du trop plein que la station d'épuration ne pouvait pas traiter momentanément.

Doté d'une nouvelle technologie, ce bassin de forme circulaire offre une capacité presque doublée par rapport à l'ancien. Une fois le nouvel ouvrage terminé, on procédera à la destruction intégrale de l'ancien, puis au remblaiement et au compactage. Le nouveau bassin enterré 80 cm sous terre pourra lui aussi supporter jusqu'à 30 tonnes de charges. Cela veut dire que la commune disposera au printemps d'une aire de parking nettement agrandie.

Jean-Claude FECHTER
Vice-président du Sicteu





SDEA : Syndicat des Eaux et d'Assainissement du Bas-Rhin

La commune de Schwindratzheim est rattachée au Syndicat des Eaux de Hochfelden et environs. Ce Syndicat est adhérent au Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin depuis le 16 octobre 1973. Par décision du 2/12/1998 et délibération du 7/12/1999 un ensemble de compétences avaient été transférées au SDEA (contrôle, entretien, exploitation, études, extension, rénovation, assistance administrative et gestion des abonnés).

Transfert de compétences

Les nouvelles contraintes tant techniques que réglementaires ont conduit le Comité Directeur à décider du transfert total des compétences lors de sa réunion du 27 juin 2006.

L'objectif final de la nouvelle articulation de SDEA Local / Territorial / Départemental est d'assurer une gestion plus efficiente du service au bénéfice des populations. La mutualisation assure une solidarité accrue. Les projets d'interconnexion des réseaux assureront une plus grande sécurité d'approvisionnement.

Quelques chiffres



Bernard Wendling et Xavier Ulrich représentent la commune de Schwindratzheim au Syndicat des eaux de Hochfelden et environs. Ce syndicat alimente plus de 30 000 habitants qui consomment annuellement plus de 2 millions de m³. En été, des pointes de plus de 10 000 m³ journaliers sont constatées.

La production se fait par l'intermédiaire de 9 puits situés à Mommenheim pour la plupart mais également à Wingersheim et Weitbruch.

Le réseau est long de 350km. Son âge moyen est de 31 ans. La plus vieille conduite a été posée en 1945. L'année dernière, la commune de Schwindratzheim a bénéficié d'un grand programme de rénovation lors de la réfection de la rue du Général Leclerc (479m Ø150, 579m Ø110 et 16m Ø100).

Prochainement, une conduite à l'entrée Est reliant la RD 421 au péage viendra renforcer le réseau et en assurer la sécurisation d'approvisionnement en cas de rupture.

Connaître la qualité de l'eau que l'on boit est essentiel

La note de synthèse annuelle

Suite aux contrôles qu'elle réalise, la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS), rédige une note de synthèse sur les données relatives à la qualité de l'eau distribuée.

Cette synthèse annuelle est jointe à l'une des factures d'eau.

L'affichage des données en mairie

Les résultats de ces contrôles sont publics et sont transmis au Maire, en vue de leur affichage. Ainsi, tout citoyen peut s'informer de la qualité de l'eau qu'il boit.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public

Le SDEA établit en synergie avec les collectivités membres un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public en eau potable et en assainissement. Il présente : les grandes lignes de

l'organisation des services de l'eau et de l'assainissement, les projets destinés à améliorer la qualité de ses services, les indicateurs techniques et financiers caractérisant leur patrimoine et le service rendu.

En faisant vous-même des mesures

La dureté de l'eau ou le pH sont des paramètres que vous pouvez vous-même mesurer approximativement, à l'aide de bandelettes disponibles en pharmacie ou dans les magasins d'aquariophilie.

En contactant votre mairie ou le syndicat des eaux

Ils vous communiqueront les données concernant plus spécifiquement l'eau arrivant à votre robinet. Des précisions techniques complémentaires peuvent être obtenues auprès de la Cellule «Qualité des eaux potables» du SDEA. Site Internet www.sdea.fr

Trophées de l'eau



Vous pouvez participer aux trophées de l'eau organisés par l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Le concours est ouvert aux acteurs publics, privés, associations et aux jeunes de 1 à 25 ans du bassin Rhin-Meuse. 4 trophées et 5 prix initiatives dotés chacun de 7500€ récompenseront les gagnants. La date limite de candidature est le 31 janvier 2007. Plus d'informations sur : <http://www.eau-rhin-meuse.fr/trophees2007/infos.htm>

L'agence de l'eau Rhin-Meuse est un organisme public qui participe à la protection de l'eau et à la reconquête des milieux aquatiques. Elle consacre une part de son activité à l'éducation à l'environnement.

Pour les grands : leur site internet regorge de documents et de conseils pratiques. <http://www.eau-rhin-meuse.fr/>



Pour les petits : la bande à Hector les invite à des jeux sur un site internet très ludique avec des images à télécharger puis colorier, des fonds d'écran et de multiples animations expliquant le rôle de l'eau dans notre quotidien.

<http://www.eau-rhin-meuse.fr/hector/>





Regards sur 2007

Projet de giratoire à l'entrée EST



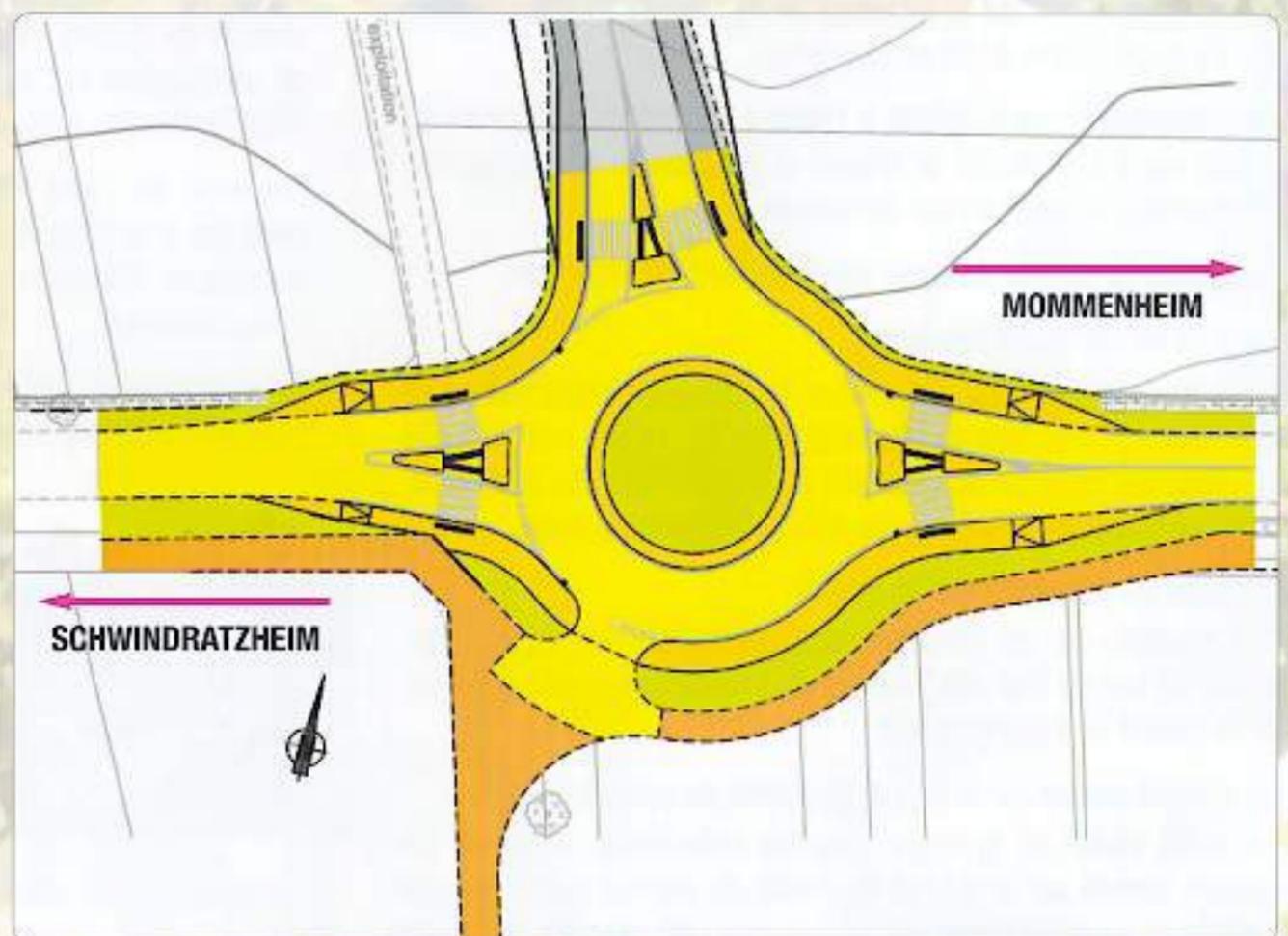
Un giratoire (ou encore communément appelé rond-point) est prévu à une centaine de mètres avant l'entrée EST.

Souhaité par la population et promis depuis 1995, il entre enfin dans sa phase concrète. Il aura fallu onze années de batailles juridiques et administratives. Mais c'est bien souvent le lot de beaucoup de projets publics de nos jours.

Cet ouvrage a, comme on l'a déjà souligné, une triple fonction :

- permettre l'entrée et la sortie des futures zones d'activités et d'habitation avec sécurité
- permettre le futur contournement au-dessus de la voie ferrée après suppression des passages à niveau
- compléter le réaménagement de la RD 421 en freinant la vitesse avant l'entrée même de la localité.

Son coût sera co-financé par le Conseil Général, l'aménageur de la zone et la commune qui grâce à de longues négociations a réussi à limiter sa participation à environ 1/4 de la dépense.





Un nouveau local d'incendie



Ce nouveau local incendie sera construit à la sortie nord du village vers l'autoroute, à côté du nouvel atelier communal sur une parcelle mise à disposition par la commune. Attendu avec impatience par notre corps des sapeurs-pompiers, il leur permettra de mieux exercer leur mission au service de nos concitoyens dans un ensemble plus fonctionnel.

Les travaux devront démarrer à la sortie de l'hiver et peut-être se terminer à l'été. Pouvait-on imaginer un plus bel événement pour l'année 2007 au cours de laquelle notre corps local fêtera aussi le 125^e anniversaire de sa création !

Cadeau d'autant plus appréciable qu'il ne coûtera rien à la commune, puisqu'il sera entièrement pris en charge par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Mais cela ne fut pas sans mal et là aussi les discussions et négociations menées par le maire et son premier adjoint ont duré plusieurs années durant lesquelles il a fallu argumenter ferme et remettre plus d'une fois le métier sur l'ouvrage, surtout lorsqu'on aborde l'aspect financier.

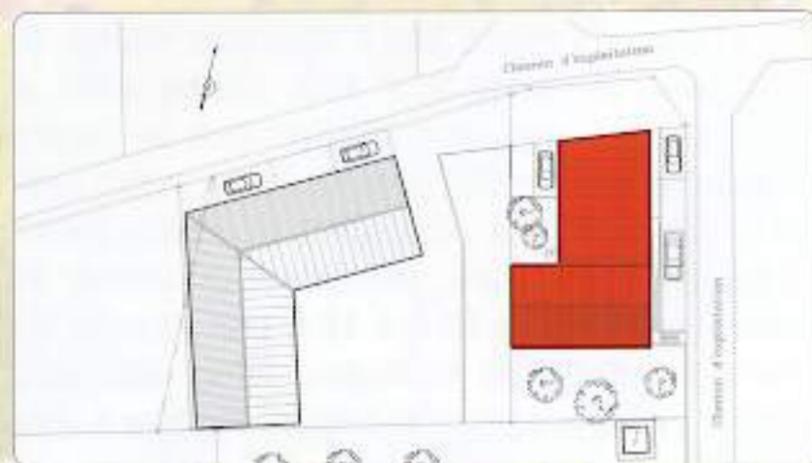
Le fonctionnement et l'entretien seront également assurés par le SDIS dans le cadre de la départementalisation des moyens et des effectifs. Cela permettra aussi à la commune de conserver un corps et un centre de première intervention, au moment même où dans certaines communes le SDIS a décidé d'en supprimer certains, faute d'effectifs ou de moyens significatifs ou de les regrouper par secteurs.

Le futur Centre de Secours est conçu comme un ensemble fonctionnel compact constitué d'un volume simple avec toitures (à deux pans à 45° pour la partie vie au Sud et presque plate pour le garage véhicules au Nord).

Au rez-de-chaussée de la partie vie, on trouve les vestiaires en lien direct avec le garage pour une gestion optimale des flux d'intervention, ainsi que des locaux techniques et des rangements. Un hall dans lequel se trouve le bureau d'alerte ouvert, gère les entrées-sorties, tout en s'ouvrant vers le paysage.

A l'étage se trouvent les locaux de formation et d'amicale séparés du fonctionnement du Centre de Première Intervention. Des vues ponctuelles sont ménagées vers le paysage.

Bref vous l'aurez compris, une bonne opération pour nos pompiers qui, d'une part, pérennise ainsi les moyens de premiers secours à la population (et nous savons qu'elle y est très attachée) et permet, d'autre part, à nos bénévoles de se retrouver enfin «chez eux».





Informations générales

Civisme

VÉHICULES À MOTEUR DANS LES ESPACES NATURELS : UNE CIRCULATION RÉGLEMENTÉE

Les loisirs de pleine nature connaissent un succès croissant mais certaines activités entraînent inévitablement des excès.

Les **loisirs motorisés** ont un impact fort sur les **milieux naturels** : bruit, dérangement de la faune, destruction de la flore...

C'est pourquoi **la circulation en-dehors des voies ouvertes à la circulation publique est interdite.**

Les principes posés par la loi

- La circulation des véhicules à moteur n'est autorisée que sur les voies ouvertes à la circulation publique. **La pratique du hors piste est donc strictement interdite.**
- Ne sont pas concernés par cette interdiction les véhicules des services publics, utilisés à des fins d'exploitation ou d'entretien des espaces naturels ou par les propriétaires ou leurs ayants droits pour accéder chez eux.
- Le maire ou le préfet peut interdire l'accès à certaines voies normalement ouvertes à la circulation.
- Un propriétaire peut également interdire l'accès des véhicules à moteur sur une voie dont il est propriétaire.
- L'aménagement d'un terrain spécialement dédié à la pratique des sports motorisés est soumis à autorisation.
- En forêt, la circulation et le stationnement sur les pistes forestières sont réglementés par le code forestier. La circulation en sous-bois est interdite.
- Les chemins de halage sont fermés aux véhicules à moteur.

Pour le respect de la flore, de la faune et des autres pratiquants sportifs, soyons responsables



Qui peut contrôler ?

Gendarmerie, Police nationale, Police municipale, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, Brigade verte, Gardes champêtres, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Office National des Forêts, Conseil Supérieur de la Pêche, gestionnaires des réserves naturelles.

Quelles sont les sanctions pénales ?

- Amende prévue pour les contraventions de 5^e classe (jusqu'à 1 500 €)
- Peines complémentaires possibles
 - Immobilisation du véhicule (jusqu'à 6 mois)
 - suspension du permis de conduire

VOTER, UN ACTE CITOYEN

Vous venez d'avoir 18 ans ? Vous avez changé de commune, de résidence ? Pour pouvoir voter et exprimer ainsi votre droit, inscrivez-vous au Service Population de la mairie, jusqu'au 31 décembre 2006 avec les justificatifs nécessaires. La mairie tiendra exceptionnellement une permanence le **samedi 30 décembre 2006, de 10 h à 12 h** pour recueillir les dernières inscriptions électorales, dernier délai pour figurer sur les listes de vote pour les élections à venir en 2007.

Prochaines échéances électorales :

- 22 avril et 6 mai 2007
élections présidentielles
- 10 et 17 juin 2007
élections législatives

Renseignements au 03 88 91 50 27

L'AUTRE FACE DU FLEURISSEMENT

Comme beaucoup de nos concitoyens dont le fleurissement est remarquable, la commune y attache elle aussi beaucoup d'importance. Parmi leurs tâches principales, les agents communaux soignent et arrosent régulièrement les massifs et bacs fleuris dispersés dans tout le village.

Hélas, il arrive régulièrement que des bacs disparaissent ou que ceux-ci subissent des dégradations gratuites à en décourager ceux qui se donnent tant de mal. La décoration florale à la salle polyvalente y a malheureusement droit chaque année.

Ci-contre, le témoignage d'un acharnement stupide et gratuit.



Pas de quoi motiver au petit matin nos agents quand ils découvrent le saccage !





Un peu d'humour

Moins connu que les bêtisiers d'assurance, voici un bêtisier de courriers reçus par des mairies :

«Depuis que vous avez acheté un ordinateur à la mairie y'a plus moyen de trafiquer les papiers comme vous faisiez avant.»

«Je ne veux pas vous embêter avec mes histoires de poubelle mais avouez quand même que c'est pas normal que la mairie ne ramasse pas des ordures comme mon voisin.»

«Ça sert à rien de faire des activités pour les vieux puisqu'ils sont inactifs.»

«Mes impôts pour la commune j'aimerais bien les voir dans les trous de la route et pas dans votre poche.»

«Le cimetière est dans un état pas possible et tous ceux qui y habitent pensent comme moi.»

«Est-ce qu'on ne pourrait pas déplacer le bal du 14 juillet au 15 août ?»

«Si les morts votaient c'est sûr que vous seriez battus à force de vous en foutre du cimetière.»

«Oui Monsieur le Maire, vous êtes responsable des cacas de chien dans les rues même si ce n'est pas vous qui les faites personnellement.»

«J'ai toujours voté comme il fallait c'est-à-dire pour celui qui a été élu.»

«Le toit de l'église fuit depuis deux ans et la vierge est toujours mouillée. Faites quelque chose pour elle Monsieur le Maire.»

«Nous sommes la commune française où il y a le plus de chômage au monde.»



«Mes taxes elles servent des feux d'artifice au 14 juillet.»

«C'est une cabine téléphonique où il fallait mettre des cartes et toutes les pièces que j'ai voulu mettre ne rentraient pas.»

«Depuis que vous avez été élu, la cabine téléphonique tombe toujours en panne.»

«A la mairie vous me prenez pour un imbécile parce que je suis pauvre mais les gens riches ne sont pas plus intelligents que moi. Regardez les politiciens.»

«S'il faut gueuler pour que l'on m'entende alors attention parce que je vais parler plus fort.»

«Parce que vous avez fait la route pas assez large, mon voisin est obligé de faire plein de manœuvres difficiles avec sa voiture dans son garage qui est juste contre le nôtre alors ce qui devait arriver est arrivé. Un matin où il était sûrement bourré, il a fini par réussir à rentrer dans ma femme. Faut le faire.»

«Si c'est le maire qui est chargé d'enlever les ordures, comment dois-je faire avec ma femme ?»

«Vous êtes le maire, c'est-à-dire le président de la république de la commune ; moi, à votre place, je m'occuperais un peu plus gentiment de toutes les femmes de la commune qui n'ont pas d'homme à se mettre sous la main.»

«La responsabilité de tous les accidents que j'ai eu n'est pas pour moi mais pour les routes où je circule et qui ne sont pas en état de conduire.»

«J'ai dit à votre secrétaire de mairie : de deux choses l'une : ou c'est comme ça... ou c'est pas autrement !»

«A la mairie vous êtes des moins que rien, pour ne pas dire plus.»

Philosophie - Liberté

On entend souvent parler de Liberté, à tort ou à travers, avec raison ou par intérêt, pour défendre des idées ou les doctrines les plus diverses : liberté d'expression, liberté d'aller et de venir, liberté des peuples, ...

Le sujet n'est pas nouveau et la liberté a parfois bon dos pour expliquer toutes sortes d'attitudes et d'idées.

On dit aussi que la liberté individuelle s'arrête là où commence la liberté d'autrui.

Mais le débat est aussi vieux que le monde.

Voici ce qu'en disait le sage et philosophe grec PLATON, il y a près de 2500 ans :

«Lorsque les Pères s'habituent à laisser faire les enfants, Lorsque les Fils ne tiennent plus compte de leurs paroles, Lorsque les Maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter, Lorsque finalement, les Jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien et de personne, Alors c'est là en toute beauté et en toute jeunesse le début de la tyrannie».

PLATON Né en 429 av. JC à EPINE, près d'ATHÈNES
Mort en 347 av. JC à ATHÈNES

Ndlr : Une vision nullement altérée par la poussière du temps...





Informations générales

Habitat : aide à la création de logements locatifs

Nous reproduisons, ci-après, l'information qui figurera aussi dans ATOUT ZORN dans le contexte de l'amélioration de l'habitat, sujet qui est suivi au sein de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn par Roland GOETZ. Dans le cadre de l'OPAH, des améliorations intéressantes avaient pu être menées. Ce nouveau dispositif mérite également qu'on se renseigne sur les possibilités offertes aux propriétaires, même si les biens ne sont pas encore donnés en location.

Le Conseil Général du Bas-Rhin et l'ANAH ont mis en place un dispositif nommé Programme d'Intérêt Général n°2 d'amélioration de l'habitat (ou PIG 2) visant à encourager les propriétaires à mener des opérations de création de logements locatifs dans des bâtiments existants (combles, granges, anciens locaux artisanaux ...).

Des aides financières importantes peuvent être accordées sous conditions et tout propriétaire qui le souhaiterait pourra bénéficier d'une assistance technique (aide à la décision) et administrative au montage du dossier de demande de subvention.

L'ARIM Alsace du Groupe DOMIAL a été choisie pour aider, conseiller et accompagner les propriétaires désireux de profiter de ces mesures exceptionnelles mais limitées dans le temps. Elle tiendra une permanence d'information dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Le 16 janvier 2007, de 10h30 à 12h.

Vous pouvez également contacter M. Patrick SUSS au ☎ 03 90 23 53 15 aux heures de bureau. Ce conseil individualisé est réalisé en toute indépendance, confidentialité et est sans frais pour le demandeur.

Rions un peu : éviter d'arriver en retard

Il arrive fréquemment que nos politiques départementaux et régionaux arrivent en retard aux manifestations, inaugurations, etc. On sait qu'ils ont de nombreuses obligations et on ne leur en tient pas rigueur.

Voici une blague circulant sur Internet qui pourrait bien inspirer certains pour leur éviter une mésaventure.

On fêtait le départ à la retraite du curé de la paroisse lors d'un dîner d'adieu.

Un politicien local était invité pour prononcer un discours.

Comme il tardait à arriver, le prêtre décida d'évoquer ses souvenirs pour passer le temps :

«Je me souviens encore de ma première impression de ma paroisse. Quand j'ai écouté ma toute première confession, j'ai eu l'impression que l'évêché m'avait envoyé dans un lieu terrible....»

En effet, cette personne me confessa qu'elle avait volé de l'argent à ses parents et des bijoux à sa tante, puis qu'elle avait escroqué son entreprise, qu'elle entretenait des relations avec l'épouse de son supérieur....»



J'étais atterré. Mais avec le temps, je connus toute la paroisse et vis que tout le monde n'était pas ainsi. Les gens avaient la foi et possédaient de bonnes valeurs. Et c'est ainsi qu'après un mauvais départ, j'ai connu 25 années merveilleuses dans mon sacerdoce.»

Sur ces mots arrive le politicien qui prend la parole et en s'excusant de son retard, commence son petit discours :

«Jamais je n'oublierai le premier jour de l'arrivée du Père dans notre paroisse. En effet, personne ne le sait mais je vais vous le dire : J'ai eu l'honneur d'être le premier à me confesser à lui ! ...»

Moralité : N'arrivez jamais en retard.





Une année riche en événements familiaux

Naissances



Nais MEYER
10 mars 2006
fille de Alain et Sandra
8 a rue des Vosges



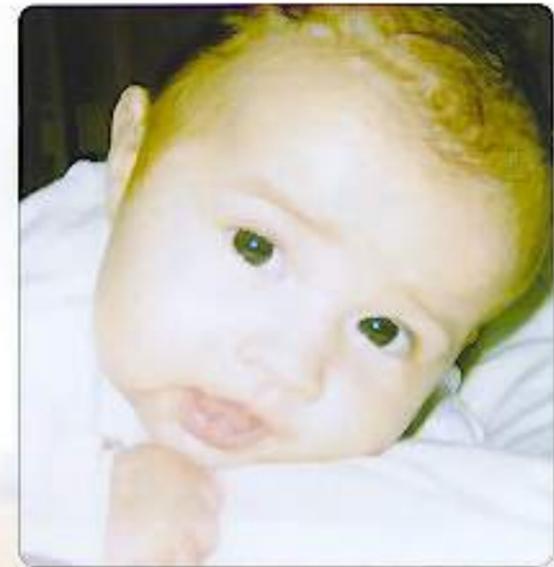
Aymeric et Baptiste TUGEND
15 mars 2006
fils de Manuel et Sandrine
29 rue du Général Leclerc



Nolan MOUTON
6 avril 2006
fils de Sylvain et Aurélie
8 résidence SANEF



Manon POUSSEREAU
28 mai 2006
fille de Frédéric et Céline
16 a rue du Général Leclerc



Amandine DINH
3 juin 2006
fille de Xuan et Françoise
9 rue des Pierres



Lucie TAILLE--HOERTH
11 juin 2006
fille de Frédéric et Murielle
7 rue de l'École



Maud WIESER
21 juin 2006
fille de Philippe et Claudia
1 a rue de l'Ormeau



Julia REUTER
30 juin 2006
fille de Franck et Caroline
4 rue des Juifs





Une année riche en événements familiaux

Naissances



Nathan BÖTTCHER
5 juillet 2006
fils de Bruno et Sophie
33 rue des Vosges



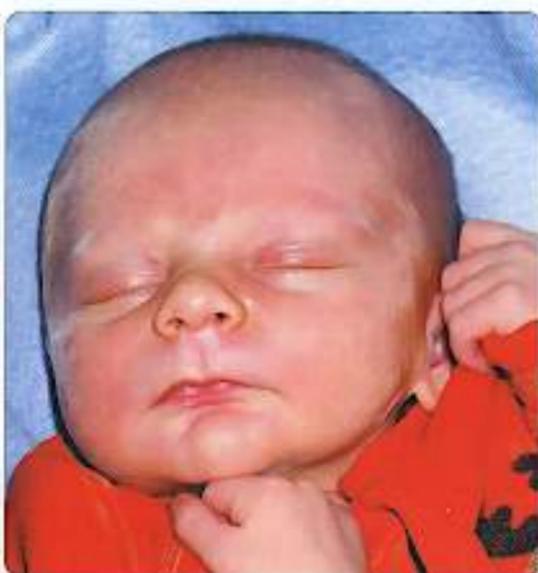
Inès MENSALES
12 juillet 2006
fille de Frédéric et Nejma
1 impasse Wegweiser



Steve RICHERT
7 août 2006
fils de Frank et Aline
4 impasse de l'Ange



Inès OUMAR--CARL
14 août 2006
fille de Shagir et Tania
3 rue des Vergers



Titouan LEMARCHAND
18 août 2006
fils de Damien et Isabelle
10 rue de l'École



Marion KAELBEL
7 septembre 2006
fille de Luc et Karine
5 a rue Molière



Julie GABEL-ETTER
15 septembre 2006
fille de Frédéric et Liselotte
10 rue du Cimetière



Sofia GROSS
8 novembre 2006
fille de Thierry et Christa
10 rue de l'École



Julie BITZBERGER
29 novembre 2006
fille de Emmanuel et Vanessa
4 rue Louis Pasteur



Une année riche en événements familiaux



Mariages



Thomas THIEBAUT-GEORGE
& Amélie SCHULTZ
22 avril 2006
à Schwindratzheim



Marc HARTSTREISEL
& Aline MASTIO
5 mai 2006
à Schwindratzheim



Jean SIEGEL
& Sophie LECONTE
10 juin 2006
à Marckolsheim



Jean-Georges KLEIN
& Fanny ERNST
24 juin 2006
à Schwindratzheim



Michaël REUTER
& Sylvie WITTERSHEIM
22 juillet 2006
à Schwindratzheim



Mickaël GRANDCOLAS
& Virginie DEISS
29 juillet 2006
à Schwindratzheim



Jean MEHL
& Anne-Catherine BALTZER
28 juillet 2006
à Hohfrankenheim



Manuel TUGEND
& Sandrine MARCANELLA
23 septembre 2006
à Schwindratzheim





Une année riche en événements familiaux

Noces d'Or



Robert COUSSEAU
& Marguerite HUSS
30-07-1955 ♥ 30-07-2005
13 rue des Champs



Gérard HILD
& Anita WITTNER
05-05-1956 ♥ 05-05-2006
9 rue de l'École



Paul LITZELMANN
& Marie-Louise KALMBACH
01-06-1956 ♥ 01-06-2006
4 a rue de la Zorn



Jean ETTLINGER
& Yvonne BERNHARDT
23-06-1956 ♥ 23-06-2006
35 rue du Général Leclerc



René KOENIG
& Marguerite BERNHARDT
03-08-1956 ♥ 03-08-2006
10 route de Waltenheim



Alfred DIEBOLD
& Annette BALTZER
30-11-1956 ♥ 30-11-2006
3 rue de la Zorn

Décès



SCHITTER Marie veuve KOESSLER
née le 11 septembre 1921
décédée le 8 mars 2006 à OBERHAUSBERGEN

METZ Marguerite épouse MATHIS
née le 9 novembre 1925
décédée le 8 mars 2006 à SAVERNE

KLEIN Anne épouse RICHERT
née le 25 novembre 1927
décédée le 12 avril 2006 à SAVERNE

BURGUN Silvain
né le 3 décembre 1945
décédé le 8 mai 2006 à STRASBOURG

BOURNON Gabriel
né 30 septembre 1937
décédé le 30 mai 2006 à SCHWINDRATZHEIM

MENGUS Antoine
né le 9 mars 1928
décédé le 30 mai 2006 à SAVERNE

BERNHARDT Michel
né 11 mars 1914
décédé le 20 juillet 2006 à INGWILLER

GROSS Anne veuve RICHERT
née le 14 juin 1915
décédée le 14 août 2006 à SAVERNE

BERNHARDT Suzanne épouse BRENNER
née le 13 février 1940
décédée le 18 août 2006 à SCHWINDRATZHEIM

SACCO Christiane
née le 28 décembre 1951
décédée le 11 octobre 2006 à VILLEJUIF

LAUGEL Charles
né le 23 mars 1935
décédé le 27 octobre 2006 à SAVERNE

WEISSBACH Charles
né le 13 février 1937
décédé le 19 novembre 2006 à STRASBOURG

KRAEHN François Antoine
né le 13 avril 1920
décédé le 28 novembre 2006 à STRASBOURG

Vous noterez aussi parmi ces regrettables nouvelles, la disparition de deux conseillers municipaux qui nous ont quittés en très peu de temps cet automne :

Charles Laugel né le 23.3.1935 avait été conseiller municipal de 1977 à 1989 et était également membre de l'Association Foncière.

Charles Weissbach, né le 13.2.1937 était élu en 2001, mais avait surtout assisté le Conseil et la population durant trente ans en tant que secrétaire de mairie.

Aux familles des défunts, la municipalité et l'ensemble des habitants expriment leurs reconnaissance et sincères condoléances.

Tous nos meilleurs vœux à ces couples, en particulier aux époux Cousseau, malencontreusement «oublés» l'an passé.



Informations générales



Le recensement est utile à chacun de nous. Pensez-y !



Toute la population vivant à SCHWINDRATZHEIM sera recensée entre le 18 janvier et le 17 février 2007

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme **SCHWINDRATZHEIM** font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

SCHWINDRATZHEIM fait partie du groupe de communes recensées en 2007.

A partir du 18 janvier 2007, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie, **avant le 17 février 2007**.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, **c'est également une obligation**.

Enfin, **toutes vos réponses sont absolument confidentielles**. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 03.88.91.50.27

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site www.insee.fr

LES AGENTS RECENSEURS



Caroline REUTER



Fabienne GOETZ



Elisabeth STRUB





La dynamique de nos associations

Association Culturelle et Sportive Schwindratzheim



L'année 2006 fut encore une année riche en événements pour l'ACSS et ses membres. De l'assemblée générale aux travaux de la salle polyvalente en passant par l'adhésion d'une toute nouvelle association la diversité a créé la richesse.



Le 8 février, l'ACSS a tenu son assemblée générale, en présence des délégués des neuf associations locales. 2006 était l'année de renouvellement du comité élu pour trois ans. Le maire Roland GOETZ et ses adjoints Jean-Pierre HAMM et Jean-Claude FECHTER ont honoré l'assemblée de leur présence.

En traçant le bilan des trois années écoulées, le président Xavier ULRICH a remercié tous ceux qui ont œuvré pour le bien-être de la vie associative du village. C'était également l'occasion de remercier le toujours disponible et serviable Albert GROSS pour le bon entretien de la salle polyvalente et du centre culturel. Christiane OSSWALD, secrétaire de l'ACSS n'a pas souhaité renouveler son mandat. Le Président l'a remercié pour son travail de secrétaire et sa disponibilité en lui remettant un bouquet de fleurs.

Le nouveau comité, élu pour trois ans a désigné son bureau :

- **Président :** Xavier ULRICH
- **Vice-présidents :** Jean-Pierre HAMM et Jean-Jacques DUTT
- **Secrétaire :** Martine ARRO
- **Secrétaire adjoint :** Robert SCHULER
- **Trésorier :** Albert DUTT
- **Trésorier adjoint :** Thierry HORN



Selon le principe de subsidiarité, l'ACSS a proposé l'organisation d'une activité autour du passage du Tour de France cycliste. L'Amicale des Sapeurs-Pompiers a relevé le défi. Pour marquer ce passage, le vice-président de l'ACSS, Jean-Pierre HAMM a fait montre de son talent en érigeant une colonne à l'effigie du maillot jaune. Fidèle à lui-même, Jean-Pierre n'a pas compté son temps, ni son imagination pour une réalisation éphémère. Elle a survécu quelques semaines au passage des cyclistes et fait l'admiration des nombreux automobilistes qui empruntent quotidiennement la RD421. Elle a également inspiré quelques photographes.

Durant l'été, les cigognes nous ont apporté une toute jeune association. En effet, le Country Steel présidé par Roland HOLTZMANN a décidé d'implanter ses quartiers à Schwindratzheim. L'attrait du Centre Culturel parfaitement adapté aux répétitions a convaincu ses membres. L'ACSS les a accueillis avec fierté et satisfaction. Nos statuts prévoient l'adoption officielle pour la prochaine assemblée générale. Mais d'ores et déjà, nous avons intégré ces sympathiques membres dans notre comité. A présent, l'ACSS est composée de 10 associations :

- pour l'aspect sportif, football, tennis, badminton et fléchettes proposent une palette variée.





La dynamique de nos associations

- Pour l'éducatif, de nombreuses formations de jeunes ou moins jeunes organisées par les associations déjà citées ainsi que l'association de pêche, la Concordia et les producteurs de fruits, jusqu'à l'activité des donneurs de sang qui, en elle-même, est une leçon de civisme.
- Pour l'aspect culturel, les représentations annuelles de théâtre du football et des pompiers, les concerts de la Concordia et les sorties découverte des associations forment un socle à présent enrichi par la danse Country.



Au cours du second semestre, les travaux de la salle polyvalente ont retenu toute l'attention de l'ACSS. Nous espérons que 2007 puisse voir l'achèvement des travaux d'isolation de la salle polyvalente afin que ce bel outil soit fonctionnel quels que soient les caprices du thermomètre !

D'ores et déjà, les membres se mobilisent pour accueillir la **2^e édition des Zorn'O'Folies programmée les 23 et 24 juin 2007**. Venez nombreux !

Le président de l'ACSS Xavier ULRICH

Country Steel



Notre association est une «jeunette», n'ayant vu le jour qu'au mois de mai dernier.

Elle a été portée sur les fonds baptismaux du Registre des Associations au Tribunal d'Instance de Brumath le 6 juin 2006.

La «Country Dance» c'est avant tout, à la base, de la musique country, riche, variée, en évolution permanente. Ce n'est pas une musique folklorique mais une musique contemporaine au même titre que le rock, la pop, etc... La «Country Dance» est très physique et technique. A chaque musique correspond une chorégraphie.

Le but de notre association et le souhait de sa quarantaine de membres actifs, c'est de pouvoir se rencontrer, avec plaisir, tous les jeudis soirs, dans la joie et la bonne humeur

pour évacuer le stress quotidien et surtout de danser et bouger sur des rythmes country.

Nous ne nous dirigeons nullement vers la compétition, mais, par contre, faisons volontiers des démonstrations de danses lors de manifestations.

Nous remercions l'ACSS de nous avoir acceptés en son sein.

Cela nous permet de nous retrouver pour nos répétitions ou apprentissages de nouvelles danses, dans la salle socioculturelle qui est très adaptée à nos besoins et fort estimée par notre groupe.

Au nom de l'association, je vous souhaite, à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Le Président Roland HOLTZMANN





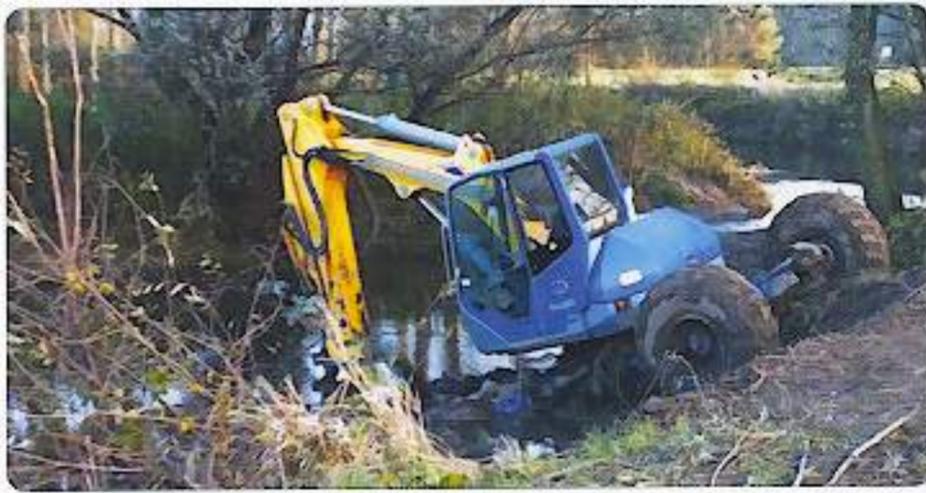
La dynamique de nos associations

L'APPMA

L'Association de Schwindratzheim Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et fondée en 1931 a fêté ses 75 ans en 2006.

Protection du Milieu Aquatique

La Loi Pêche oblige l'association à assurer la protection du milieu aquatique et la gestion du milieu piscicole. Le pêcheur est un des premiers témoins de l'évolution de la qualité de l'eau et de l'environnement. Ci-dessous, des travaux entièrement financés par les pêcheurs en attendant un Sagece hypothétique (Schéma d'Aménagement et d'Entretien Ecologique des Cours d'Eau).



La machine dans la frayère naturelle

École de pêche

L'école de pêche est fonctionnelle depuis maintenant 10 ans et réputée pour la qualité de ses formations (c'est bien la seule école où les élèves aimeraient redoubler). Ses animateurs Bernard Bitzberger et Olivier Bernhardt seront heureux d'accueillir, les jeunes de 8 à 16 ans. Il faut être en possession d'une carte de pêche «Enfant» ou d'une Carte «Jeune». Certains des anciens de l'école sont déjà volontaires pour épauler les animateurs.



Bernard Bitzberger et Andy Bier encadrent Vincent

Le rendez-vous pour tous

Pêcheurs ou non, la journée nettoyage de printemps des berges de la Zorn, le samedi 24 mars 2007.



On trouve de tout au bord de la rivière



Nettoyage périlleux



Une équipe jeune et bien sympathique

Alevinage et repeuplement

En 2006, des repeuplements en brochets, perches et tanches ont été effectués, ils seront certainement reconduits en 2007.



Alevinage de tanches



La dynamique de nos associations



Alevinage de gardons



Lâcher de gardons



Les brochetons ci-dessous doivent être mis à l'eau, à raison d'un tous les 100 m²



Brocheton en attente d'immersion. D'excellents résultats d'année en année

Nos lots de pêche:

la Zorn sur le territoire des communes de Schwindratzheim et de Mutzenhouse. L'association est également détentrice du droit de pêche dans le lot numéro 6 du canal de la Marne au Rhin entre les écluses de 42 et 44. Les deux étangs, la pêche y étant toutefois réglementée.

La carte ZORN PLUS

Les associations sur la Zorn de Dettwiller à Hoerdts ont décidé d'ouvrir leurs lots de pêche sur la rivière principale

Zorn. Le pêcheur qui le souhaite peut donc acquérir cette carte et étendre ainsi son domaine de pêche à 105 km de rives. Le coût de la carte: 20 Euros qui s'ajoutent au montant de votre carte de Pêche de Schwindratzheim.

(Les pêcheurs ZORN PLUS le confirment : leurs plus belles pêches se font à Schwindratzheim).

Réciprocité inter associations

Les associations de pêche de Mommenheim-Waltenheim, Wingersheim et Schwindratzheim ont décidé de mettre leurs lots de pêche en réciprocité pour une durée d'un an renouvelable. Avec la carte de pêche de Schwindratzheim, il est donc possible de pêcher sur les lots de pêche concernés.

Nouveautés cartes de pêche 2007

C'est dans l'air depuis quelques mois, je veux parler de la future nouvelle loi sur l'eau et des milieux aquatiques (les spécialistes l'appellent déjà LEMA). Elle entrera en vigueur en 2007. Certains changements sont d'ores et déjà acquis, le Conseil Supérieur de la Pêche intégrera l'ONEMA (l'Office National de l'Eau et des milieux Aquatiques). Cette nouvelle structure sera indépendante des fédérations.

Les pêcheurs financeurs de l'agence de l'eau

La taxe piscicole deviendra CPMA (cotisation pour le milieu aquatique), la collecte se fera comme par le passé, (l'AAPPMA - Fédération) mais sera versée à la nouvelle fédération nationale pour la pêche (anciennement UNPF). Une partie du montant (la redevance) de la CPMA reviendra aux agences de l'Eau.

Six timbres CPMA seront proposés :

- CPMA personne majeure
- CPMA personne mineure
- CPMA amateur aux engins
- CPMA vacances
- CPMA journalière
- CPMA migrateur

A noter :

- Les catégories exonérées ont disparu ainsi que la taxe réduite.
- La carte mineure sera valable pour les jeunes de 12 ans à moins de 18 ans au premier janvier.
- Pour les moins de 12 ans, il sera établi une carte découverte qui permettra de pratiquer en 1^{re} et 2^e catégorie à tous modes de pêche, du 1^{er} janvier au 31 décembre, (pendant les périodes d'ouvertures bien sûr).
- La carte vacances sera valable 15 jours consécutifs, du 1^{er} juin au 31 décembre, 1^{re} et 2^e catégorie, tous modes de pêche.





La dynamique de nos associations

Clin d'œil

L'un ou l'autre citoyen «bien intentionné» croit pouvoir entreprendre la réfection des berges de la rivière quand il a des matériaux à évacuer... sans concertation préalable.



Ci-dessus, un exemple de réfection adaptée des berges, après autorisation préalable

Ce n'est qu'un au revoir

Nous avons une pensée très émue pour deux personnes qui nous ont quittés en 2006.

Gabriel Bournon : Il s'était fait un prénom : Gaby. Pendant de nombreuses années, secrétaire de notre association, Gaby était l'exemple même du bénévole. Il était proche de tout le monde, disponible, généreux et surtout d'une bonne humeur constante et c'est par ces qualités qu'il a su se faire respecter par les anciens et les plus jeunes.

Christiane Laroche : Christiane a découvert l'AAPPMA par l'intermédiaire de l'école de pêche. Elle disait simplement : si vous avez besoin de moi, appelez moi. On l'appelait pour un coup de main, lors de nos manifestations et elle était là, discrète, volontaire.

Ceux que l'on estime partent toujours trop tôt. A tous les deux, on aurait encore voulu vous dire, combien on vous appréciait.

A nos pêcheurs : bonne pêche en 2007 !

Le comité

Producteurs de fruits

Encore une année qui tire vers sa fin. Une année qui fut satisfaisante pour notre association et également pour nos membres.

La récolte fut abondante, la qualité des fruits a souffert par la canicule en juillet et la pluie en août et les cours n'ont pas suivi ceux du pétrole !

Nos activités «cours de taille» sont toujours bien suivies. Le cours de greffage l'est un peu moins. La taille d'été s'est faite autour d'un barbecue au verger-école.

L'association a organisé une excursion au Musée Technique de Sinsheim très appréciée par les participants et immortalisée sous le Concorde.





La dynamique de nos associations



L'exposition du 15 octobre dans la salle polyvalente de Schwindratzheim a connu un vif succès. Une belle panoplie de fruits était agrémentée par la maquette du Tour de France cycliste réalisée en pommes par notre membre Jean-Pierre HAMM. Une distillation virtuelle sur place d'un Kirchwasser à consommer avec modération a suscité la curiosité des visiteurs. La musique d'ambiance était assurée par les Eschwalder Musikanten. A signaler que l'exposition a été visitée par les écoles le lendemain.

1971-2006 : 35 ans de passion et de bénévolat pour la sauvegarde de nos vergers étaient l'occasion d'honorer plusieurs membres. Ont reçu la Pomme d'Argent : Messieurs Bernard BITZBERGER et Charles BURGER et l'insigne de la Pomme d'Or les membres du comité : M^{me} Eliane BERBEGAL, Messieurs Jean KALB, Jean-Paul MOEBS, Alfred SCHEHRER et Henri ULLIUS.



2006 fut également le premier anniversaire de la création de notre site Internet à consulter sous <http://arbo-schwin.hochfelden.org/>. Un grand merci à son concepteur : le jeune membre Michel ADAM.

Merci au comité, à nos deux moniteurs et à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de nos activités.

Le comité et moi-même vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2007.

Le Président Robert SCHULER



QUELQUES DATES À RETENIR :
Vendredi 19 janvier : Assemblée générale à Waltenheim sur Zorn
Samedi 3 février : Cours de taille à Schwindratzheim
Samedi 17 février : Cours de taille à Waltenheim sur Zorn
Samedi 3 mars : Cours de taille à Hohfrankenheim
Samedi 6 juillet : Cours de taille en vert à Hohfrankenheim
Dimanche 21 octobre : Exposition de fruits à Waltenheim sur Zorn





La dynamique de nos associations

Les Cobras

Notre saison 2005/2006 fut pour nous une année millésime, nous avons pratiquement obtenu tous les titres possibles en F.S.G.T.

Le premier tournoi après la trêve d'été qui se déroule au mois d'octobre ne compte pas pour le classement général (mémorial Jean-Jacques Goetz) qui était le premier président de la commission départementale de fléchettes F.S.G.T.

Ce tournoi nous sert en général pour voir où nous nous situons avec les autres clubs et pour passer un bon moment.

Le résultat de la journée a été plus que satisfaisant :

- 1^{er} place pour le club (cumul de points de chaque joueur)
- Vainqueur Muller Francis contre Gross Frédéric et 4^{er} place pour Schmitt Sébastien.

Notre tournoi interne qui se déroule en décembre a eu comme résultats :

- 1^{er} Schmitt Sébastien pour la 3^e fois consécutive qui gagne ainsi le trophée des cobras
- 2^e Muller Francis et 3^e Peter Éric.

En championnat vétérans et triple mixte qui se déroule au mois de mars ou avril sur une journée :

- 1^{er} Arro Dany en vétérans
- 1^{er} Arro Martine avec Arro Jérôme et Haettel Florent de la Liberté Dettwiller.

Pour la deuxième année consécutive, notre équipe 1^{re} gagne la 1^{re} place au championnat par équipes

Cap : Arro Dany, Peter Éric, Diebold Christian, Ackermann Franckie, Schmitt Sébastien.

Notre deuxième équipe finit 3^e en division 1

Cap : Roesch Michel, Roesch Sébastien, Muller Francis, Gross Frédéric, Arro Jérôme.

En coupe d'Alsace, on prend les mêmes finalistes que l'année d'avant mais on change juste les vainqueurs 1^{er} cobras 2 ; deuxième cobras 1.

Notre équipe 3 qui joue en division 2 a su se faire respecter malgré la grande palette de joueurs de tous niveaux qui y ont évolué. Ils ont fait une belle 3^e place.

Cap : Arro Martine, Gebhart Jean Philippe, Auer Geneviève, Gross Christa, Auer Fanny, Ludwig Stéphanie.

En championnat individuel (qui se déroule sur 8 tournois) le classement final :

En série simple : 1^{er} place Muller Francis, 8^e place Arro Dany suivi de prêt par son fils à la 11^e place.

En série double : 1^{er} encore Muller Francis avec Gross Frédéric 2^e place Arro Dany avec Haettel Florent de la Liberté Dettwiller.

En série jeune : pour la deuxième fois consécutive, Arro Jérôme devient le champion.

En série féminine : à 12 points de la 1^{re} Arro Martine réalise une belle 3^e place

En série enfant : nous n'avons pas de joueur.



Le retour de Schnepf Pierre après quelques années d'absence



Muller Francis (le champion qui prépare son matériel) avec Chemlali Anis tournoi du 11 juin 2006



Repas du soir après le tournoi du 11 juin 2006 au restaurant Au Bœuf

Pour la nouvelle saison 2006-2007 qui est maintenant en cours, lors de l'A.G. des Cobras, nous avons voté :

Présidente : Arro Martine
 Trésorier : Gebhart Jean-Philippe
 Secrétaire : Auer Geneviève

Nous tenons à remercier en particulièrement Weibel Bertrand pour sa rigueur dans son poste de trésorier ainsi que Gross Christa pour sa présidence.

Nous souhaitons au nouveau comité la même réussite où plus encore.

Pour toute information vous pouvez passer au club (2^e étage du centre culturel) tous les mardis soirs à partir de 20 h 15 ou joindre notre présidente au : 03 88 89 04 96.

**L'ensemble du club des Cobras
vous souhaite de bonnes fêtes**

Le responsable fléchettes : Frédéric GROSS





Musique Concordia 2006

Durant l'année musicale 2006, l'activité fut à nouveau intense pour notre association avec pas moins de 44 répétitions et 17 sorties.

La première sortie fut le carnaval de Hoerdt où, cette année, il a fait très froid. Heureusement que notre chef a veillé à nous réchauffer, comme chaque année, en nous invitant après le défilé à déguster pas moins de 530 succulents beignets préparés par sa femme, mère et grand-mère.



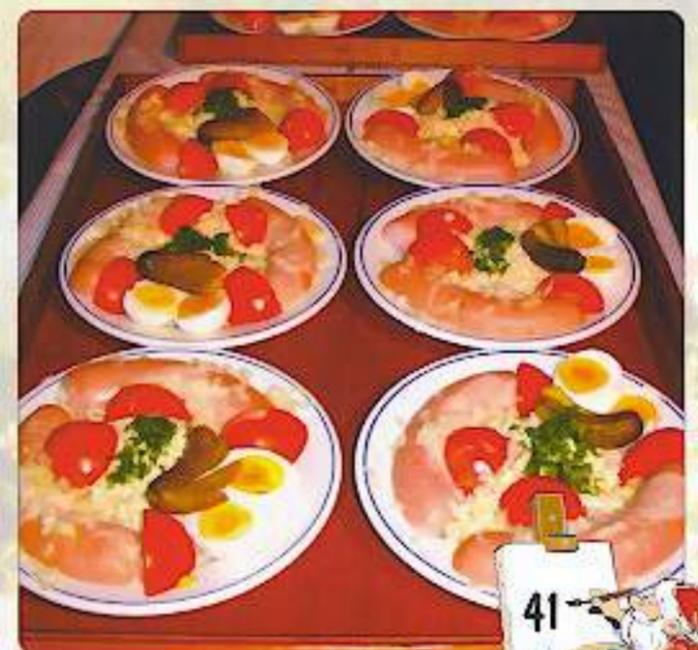
Se sont enchaînés entre autres :

- la plus ancienne des traditions : la sortie de mai. La journée a débuté à 7h du matin en défilant dans les rues de notre village. Nous avons été invités par la famille EBY pour le petit déjeuner, et par la famille BRAUN pour l'apéritif. Suite à un défilé dans les rues de Hohfrankenheim, nous avons terminé notre journée avec une excellente tarte flambée concoctée par la famille Georges GEYER,
- la fête de la musique à Schillersdorf,
- les concerts de Noël à Melsheim et Schwindratzheim,
- l'apéritif concert à l'Open Air d'Hohfrankenheim,
- la fête d'été à Offwiller,
- le messti à Gundershoffen,
- et, pour la première fois, un concert au parc des Contades à Strasbourg.



Notre concert de printemps, organisé à nouveau sur deux jours, a comme d'habitude remporté un vif succès. Le programme musical orchestré par Patrice FURST était un facteur prédominant !

Suite à quelques mois d'organisation, deux jours de préparation (salle et repas) et une nuit de garde effectuée par nos jeunes membres, la deuxième soirée organisée avec l'orchestre Festival fut à nouveau un grand succès. Tous les ingrédients étaient réunis pour faire passer une soirée inoubliable aux spectateurs qui étaient une fois de plus ravis par la prestation.





La dynamique de nos associations

BC Schwindratzheim 1996-2006 - 10 ans de passion



Créé en 1996 par une poignée de passionnés, notre club a profondément évolué en 10 ans.

Tout en gardant son côté convivial et détente, le BCS s'est forgé une solide réputation en compétition dans tout le département et avec quel brio cette année !

Tout simplement les meilleurs résultats sportifs depuis la création du club.



Après son titre de Champion d'Alsace en 2005, l'équipe fanion, sous la houlette de Yann PHILIPPE, est arrivée à accrocher la troisième place de l'élite départementale et a disputé les barrages pour l'accession en division supérieure. Malgré notre échec lors de ce match, l'équipe est finalement repêchée et évolue dorénavant en championnat régional faisant presque figure de petit poucet par rapport à de grosses cylindrées, souvent des équipes réserves de niveau national.

L'objectif étant le maintien après 2 montées successives.



Les équipes II et III ont été profondément remaniées cette année, afin de donner une nouvelle dynamique et la volonté de faire monter en puissance les équipes réserves.

A noter également l'arrivée en équipe III de Meredith, Arnaud et Julien, les premiers «jeunes» issus de l'école de badminton dirigée par Stéphanie.

Ces résultats encouragent et récompensent le travail fourni par tous, avec une mention particulière aux membres du comité qui investissent beaucoup de leur temps, leur énergie et leur passion au service du club.



Après la soirée réussie de la Saint Sylvestre à Minversheim, la manifestation phare de ce 10^e anniversaire a bien évidemment été la Nuit du sport du 6 mai 2006.

Inaugurée en présence de Hubert Fischer, Président de la Ligue d'Alsace de Badminton, de Roland GOETZ, Maire de Schwindratzheim et Bernard INGWILLER, Conseiller Général et Président de la Communauté des communes du Pays de la Zorn, cette soirée a eu un franc succès, plus de 600 personnes ayant applaudi les différentes démonstrations de danses, de capoeira ou de boxe puis dansé jusqu'au bout de la nuit.

C'est également avec succès que le BCS a organisé le bal du 13 juillet à Schwindratzheim

Avec un calendrier particulièrement chargé cette année dû à la célébration de son 10^e anniversaire, notre traditionnel tournoi interne, s'est déroulé le 2 septembre dans une ambiance sportive et conviviale et bien entendu clôturé comme il se doit d'une traditionnelle soirée Tartes Flambées.

LA NUIT DU SPORT

Le 6 Mai 2006 à la salle polyvalente de Schwindratzheim à partir de 20H00

20H00 : Démonstrations

- GAS de SAVERNE
- SAVERNE BOX CLUB
- Boxe anglaise, Boxe éducative et Kick Boxing
- ACACIA Moderne Jazz, Funk
- ABADA CAPOEIRA
- Concours Karaoke

22H00 : Soirée DANCE PARTY animée par DJ Mega Fiesta

GOGO DANSEUSES

- Bar VIP
- Animation jongleries avec TIM TAM
- Animation VJ
- Éclairages

Entrée : 4€

42

brs

NADINE





La dynamique de nos associations



Le comité, son président, ainsi que tous les membres du BCS remercient grandement les commerçants, artisans et industriels qui nous ont accompagnés lors de cette saison témoignant ainsi leur attachement à la vie associative de notre club.

Nous vous souhaitons également tous nos meilleurs vœux pour 2007

Pour tout renseignement veuillez consulter le site Internet du BCS à l'adresse suivante :

<http://perso.wanadoo.fr/bcs67>

Tennis-Club Schwindratzheim



Équipe féminine du T.C.S.
De gauche à droite : Sylviane Barthel, Aurélie Bruder, Elodie Lux (cap.), Claude Kister, Carole Kiffer.
Manquent sur la photo : Martine Pfister et Hélène Frumholz

Cette saison 2005-2006 a été marquée par deux principaux événements à savoir le parcours des féminines du T.C.S. ainsi que le tournoi homologué qui s'est déroulé du 5 au 20 août 2006.

Avec neuf équipes engagées dans les différents championnats, le TCS demeure toujours un club actif. La palme revient cette année à l'équipe féminine qui, après avoir remporté la poule en 3^e division, s'est qualifiée pour les demi-finales du championnat du Bas-Rhin en battant le T.C. Molsheim-Mutzig sur le score de 5/0. Au tour suivant, elle perdra de justesse face au T.C. Seltz : 2/3. Belle performance de l'équipe d'Elodie Lux.

Pour la deuxième édition du tournoi, le club a décidé de passer en 2006 à la vitesse supérieure. En effet, en plus des jeunes (40), une soixantaine d'adultes se sont inscrits.

Malgré le mauvais temps, les organisateurs ont maintenu les délais (les courts de Waltenheim et de Hochfelden étant disponibles). A noter surtout le bon esprit de l'équipe des dirigeants qui, pendant deux semaines, a œuvré pour le bon déroulement de cette épreuve !

Sur le plan sportif, à signaler la performance d'Antoine Pfister (15/4) du T.C. Brumath, quart de finaliste dans le tableau adultes et qui s'impose dans le tableau des 15/16 ans sur les courts qui l'ont vu grandir.



Les finalistes de l'Édition 2006





La dynamique de nos associations

Les locaux ont d'ailleurs marqué de leur empreinte cette édition 2006 : outre la probante victoire de Cyril Schneider en seniors 4^e série, la finale + 45 ans a opposé, pour la énième fois, René Sutter à Luc Pfister pour une victoire 6/4,6/1 de René.

Les différents vainqueurs sont :

Garçons 9/10 ans

Corentin Biron 30/3 (Saverne)

Garçons 11/12 ans

Axel Liégeois 30/1 (St Germain les Corbeil)

Filles 13/14 ans

Zoé Peralta 30 (Val de Moder)

Garçons 13/14 ans (4^e et 3^e série)

Alix Neff 30/1 (Kronembourg)

Garçons 15/16 ans

Antoine Pfister 15/4 (Brumath)

Dames 4^e série

Catherine Wernert 30/1 (Hochfelden)

Dames 3^e série

Stéphanie Zimmermann 15/1 (Reichshoffen)

Hommes 4^e série

Cyril Schneider 30/2 (Schwindratzheim)

Hommes 3^e série

Frédéric Chosselaire 15/1 (Reichstett)

Vétérans 4^e série

Remy Moog 30/1 (Dettwiller)

Vétérans 3^e série

René Sutter 15/5 (Schwindratzheim)



Remise des coupes à Chantal Favre (à gauche) et Stéphanie Zimmermann (à droite) par le président Luc Pfister et Laurent Pfister (arbitre)



Frédéric Barth à l'œuvre lors d'une finale

TCS EN BREF...

Président :

Luc PFISTER 06.07.70.96.22

Secrétaire et responsable école de tennis :

Jacky EBERSOLD 03.69.55.40.40

Responsable Tennis féminin :

Elodie LUX 06.67.35.18.87

Responsable Vétérans :

Claude WEISS 03.88.91.74.74



L'équipe du comité au barbecue



Un moment convivial : le repas de clôture du tournoi 2006





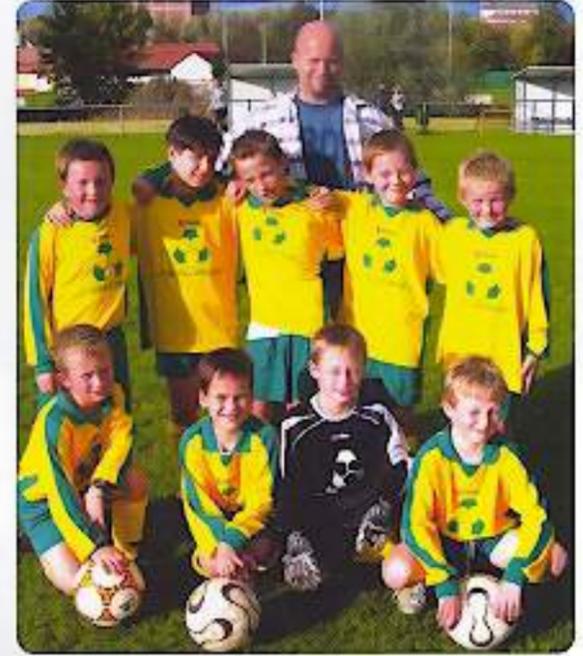
La dynamique de nos associations

FC Zornthal

Pour bien fixer les esprits, il s'agit là d'un regroupement d'équipes de jeunes de 4 clubs du canton.

Il s'agit des clubs d'Alteckendorf (FCA), de Duntzenheim (ASLD), de Hochfelden (ASH) et de Schwindratzheim (FCS).

Quelques poussins



Ce regroupement engrange actuellement le résultat des premières années de travail en commun :

- Au niveau des résultats, les poussins (63 joueurs), battent régulièrement des équipes comme Schiltigheim, l'ASS et autres clubs huppés de la ville. En benjamins (55 joueurs), toujours au niveau PH, nous allons maintenir l'équipe au niveau actuel en seconde phase. Les plus âgés 13 ans (34 joueurs), 15 ans (16 joueurs) et 18 ans (20 joueurs) n'auront aucune peine à se maintenir en A, voire à créer une surprise. Au niveau des débutants laissés sur les terrains de leur club d'origine, l'apprentissage est de rigueur (21+18+20+7).
- Au niveau du nombre, les chiffres cités plus haut sont éloquents et ce sont ainsi près de 250 jeunes qui viennent à l'entraînement (95 % de présence).
- Au niveau des départs dans les clubs alentours, les départs volontaires pour rejoindre des clubs plus «huppés» se sont arrêtés net cette année... ça fait du bien !
- Preuve de la qualité de nos entraîneurs, 2 de nos jeunes benjamins se sont vu invités aux détections du RC Strasbourg et du FC Metz, un troisième a été invité mais n'a pu s'y rendre !





La dynamique de nos associations



Benjamins



13 ans



Thomas HATT
de Duntzenheim
en détection au FC Metz



Thomas ULRICH
de Saessolsheim
en détection au RC
de Strasbourg



Pierriec BAEHL
de Saverne
en détection au FC Metz

Seul petit bémol, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour accompagner et diriger nos jeunes sur les terrains de la LAFA. Un appel a été fait au niveau des parents, gageons qu'il sera entendu.

Le comité issu des 4 clubs formateurs de jeunes a organisé cet été le grand tournoi du FC Zornthal sur les terrains de Hochfelden (13 ans, 15 ans) et Schwindrathzheim (débutants, poussins, benjamins) les 26 et 27 août 2006. Les plus grands clubs alsaciens ont répondu à l'appel de même que le club lorrain de Magny (banlieue de Metz, meilleur club formateur de Lorraine). Ces équipes se feront un plaisir de revenir pour l'édition 2007.



15 ans



18 ans



La dynamique de nos associations



Entraîneurs et dirigeants

Le 9 décembre, nos vaillants joueurs fêterons, dans la joie, Noël au complexe sportif de Hochfelden. Avant de commencer le championnat d'hiver en salle, dans cette même salle.

Le comité du FC Zornthal met doucement mais sûrement tout en place pour que nos (vos) jeunes puissent évoluer dans un environnement serein tout en gardant en tête les mots «travail, respect et qualité». Former des joueurs de qualité, sans en perdre en route, de manière à être la **solution** au recrutement des joueurs seniors dans nos clubs adhérents, telle est la devise de ces dirigeants.



En juin 2006, match Schwindratzheim - Hochfelden



Quelques noms et adresses à garder :

Responsables sites :

- | | |
|--|--|
| - Alteckendorf (débutants) | M. Laugel Martin
06 74 41 02 60 |
| - Duntzenheim (débutants, 13 et 15 ans) | M. Hatt Jean Jacques
06 08 91 91 02 |
| - Hochfelden (débutants, poussins, 18 ans) | M. Dettling Philippe
06 73 89 89 01 |
| - Schwindratzheim (débutants, benjamins, 13 ans) | M. Kister Jean Paul
03 88 91 97 18 |

Pour toute demande de renseignement (inscription, horaire entraînement, matchs ...)

- | | |
|-------------------|--|
| Président : | M. Beck Georges |
| Vice-présidents : | M. Dettling Philippe - M. Gross Philippe - M. Hatt Jean Jacques - M. Laugel Martin |
| Secrétaire : | M ^{me} Nicli Christelle (secrétariat, LAFA, ...) |
| Trésorier : | M. Merklung Luc |

Le vice-président du Zornthal Philippe DETTLING





La dynamique de nos associations

Football-Club Schwindratzheim

La stabilité retrouvée

Après le championnat futsal auquel l'équipe fanion a participé l'hiver dernier s'invitant jusqu'au plateau final, place au cycle retour et à la réalité du terrain (gazon) où nous avons dû batailler ferme pour obtenir le maintien pour nos deux équipes séniors. Néanmoins, un rayon de soleil sur les bords de la Zorn avec cette qualification jusqu'en demi-finale de la coupe du Crédit Mutuel où nous nous sommes inclinés devant le FC Obermodern. Quant à nos vétérans, comme l'année passée, ils terminent seconds derrière Hochfelden, leader incontesté de cette poule.

Durant l'intersaison, les dirigeants en ont profité pour étoffer l'effectif du club et, sous l'impulsion de Jean-Nicolas Gross, une troisième équipe a été engagée assurant ainsi une meilleure stabilité à notre association.

Si toutes les finales dans les différentes coupes ont été jouées (et perdues !) avant l'heure, les résultats en championnat sont, en cet automne, en nette progression et nous permettent d'être confiants en l'avenir. Pourvu que le printemps nous soit favorable !



DÉCEMBRE

Salle comble à l'occasion du loto-bingo animé par Luc Goetz assisté par Arnaud Bernhardt et Renée Ernst



JANVIER *L'ensemble théâtral a présenté une savoureuse pièce «Des Bleede Klassestraffe» de Régina Rösch*



La dynamique de nos associations



MARS

Début des travaux pour l'espace de rangement

Du côté des jeunes, une présentation détaillée du FC Zornthal, auquel adhère notre pépinière pour la 2^e saison, retrace l'année écoulée.

Les arbitres du club, au nombre de 4, Manuel Lopez venant de passer avec succès son examen, étaient également à l'honneur puisqu'ils ont été désignés pour diriger 2 finales de coupes locales : Jean-Claude Fechter officiait lors de la coupe d'Alsace Bossue et moi-même lors de la finale de la Coupe du Crédit Mutuel.

Si nos manifestations ont connu une belle fréquentation, 2 chantiers ont également mobilisé les bénévoles du FCS à savoir la réfection de la clôture pour fermer le terrain d'honneur ainsi que la réalisation d'un nouvel espace de rangement.

Comme vous le voyez, sport-fêtes-travaux rythment la vie du club et demandent une forte implication de ses dirigeants !

Le Président et tous les proches du club, comité, joueurs et membres vous remercient de votre confiance et vous présentent les meilleurs vœux pour 2007

Le Secrétaire Général
Marc KLEIN



AVRIL

L'équipe fanion en 1/2^e de finale du Crédit Mutuel.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

- Loto-bingo le 26 décembre
- Représentations théâtrales Zum Buewespitzel les 13, 14, 19, 20, 21 et 28 janvier

JUIN

Remise des trophées par les personnalités politiques lors du challenge cantonal remporté par l'US Ettendorf





La dynamique de nos associations



JUILLET

Avec les Bleus dans l'Olympiastadion de Berlin, peu avant le coup d'envoi de la finale de la coupe du monde France - Italie



SEPTEMBRE - Remise de maillots aux équipes fanion, seconde et vétérans.



50
Nouvelle équipe 3 avec des joueurs du cru.



OCTOBRE

Franc succès pour cette 12^e édition de la fête de la bière et du houblon

*Anton Aus Tyrol et sa troupe ont assuré l'ambiance
Vers 1 heure du matin, Miss houblon 2006 et ses dauphines sont élues.*



La dynamique de nos associations



Un été 2006 chaud ? Canicule et don de sang ont fait bon ménage



Petit retour sur l'été 2006.

Tout le monde se rappelle du mois de juillet 2006, caniculaire, mais néanmoins moins pire qu'en 2003.

Malgré ces fortes chaleurs, les activités pour la transfusion sanguine n'ont pas eu de répit, bien au contraire, c'est en ces périodes estivales que le besoin en sang est toujours le plus grand.

Tous les acteurs des collectes de sang ont joué le jeu

Que ce soient les équipes de l'EFS ou nous, membres de l'association, tous ont été présents et sereins, malgré les temps d'attente que l'on pouvait avoir lors de l'afflux de nombreux donneurs.

Nombreux donneurs, oui, les relances téléphoniques de l'EFS, la distribution de tracts par l'association ont certes contribué au succès des collectes de cet été, mais c'est un peu plus tard, au mois d'août, après le lancement de la campagne nationale que le manque de poches de sang dans toutes les régions de France a vraiment été comblé.

La signature du questionnaire par les donneurs

Une directive européenne a été mise en place cet été à partir du mois de juillet, invitant tous les donneurs à apposer leur signature au bas du bordereau de prélèvement.

Malgré les réticences qu'on aurait pu imaginer, la signature du bordereau de prélèvement n'a pas posé de soucis particulier, les donneurs de sang ont joué le jeu afin que cette

mesure ne présente aucun frein au prélèvement des poches de sang.

Activités de l'association

L'activité de notre association est plutôt calme en dehors de nos 5 collectes annuelles. Pour ce qui est des collectes, il est fortement recommandé de se déplacer, pour les donneurs de Schwindratzheim, d'honorer les collectes sur Mutzenhouse et vice-versa, essayer le co-voiturage (nom très à la mode actuellement au profit de l'écologie), il permettra sûrement d'emmener un ami ou un voisin et vous contribuerez, par la même, à donner un sens à notre slogan depuis toujours : "Je donne mon sang, j'emmène un ami".

Par ailleurs, les enfants de l'école primaire ont participé au concours de dessins lancé par notre Union Départementale pour le don de sang lors du relais de la vie en avril dernier. Parmi la centaine de dessins



Participation au relais de la vie de Illkirch à Vendenheim

déposés, quelques-uns ont retenu l'attention du jury et ont été exposés dans le hall d'entrée du Conseil Général du Bas-Rhin au mois de mai 2006.

Merci aux directeur, institutrices et instituteurs d'avoir permis aux enfants de participer à la promotion du don de sang bénévole.

Notre association a également participé activement à ce relais de la vie qui a rejoint le lieu de

Accueil du Relais de la vie au Conseil Général du Bas-Rhin

Un des lauréats du concours de dessin lors du relais de la vie 2006



Sortie pédestre du côté de Lemberg le dimanche 10 septembre 2006

congrès de 2005 Illkirch vers le lieu de congrès 2006 à Vendenheim. Les préparatifs pour le prochain relais sont déjà en cours et il joindra Reichshoffen au départ de Vendenheim.

Deux sorties pédestres ont également été organisées par notre chef de course François Remmer, destination Walscheid et Lemberg.

L'avenir

L'avenir nous le dira, mais le don de sang bénévole reste une valeur sûre, oh combien nécessaire à la vie de tous les jours de nos malades, participez massivement à nos collectes afin de subvenir aux besoins en sang dans notre région.

Pratiquez le "bouche à oreilles", c'est toujours le moyen le plus efficace pour la promotion du don de sang bénévole.

Le comité de l'association pour le don de sang bénévole de Schwindratzheim-Mutzenhouse vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2007 afin que vos vœux se réalisent et que vous restiez vous et vos familles en bonne santé.



Paysages merveilleux, de multiples cascades de champignons à perte de vue

Explications sur les lieux visités de François Remmer notre guide



Je donne mon sang...

J'emmène un ami

six collectes de 17h30 à 20h30 à

SCHWINDRATZHEIM
Vendredi 2 mars 2007
Vendredi 3 août 2007
Jeudi 13 décembre 2007

MUTZENHOUSE
Vendredi 1er juin 2007
Jeudi 4 octobre 2007

CALENDRIER DES COLLECTES





La dynamique de nos associations

Amicale des Sapeurs-Pompiers



Le président et son comité tiennent à remercier l'ensemble de la population villageoise qui témoigne régulièrement son soutien à nos membres par ses dons et par sa participation lors des manifestations que nous organisons.



Par exemple, la crémation des sapins de Noël en début d'année a été une initiative originale qui a permis aux habitants de se «débarrasser» de leurs sapins. Ils ont contribué par ce geste à soutenir l'Association des Parents de personnes handicapées mentales de Saverne, le tout agrémenté d'un excellent vin chaud.

Cette opération de générosité sera reconduite le samedi 13 janvier 2007.



Hélas, la soirée théâtrale que nous vous proposons habituellement n'a pas pu avoir lieu, à notre grand regret, en raison du désistement de la troupe.

En 2007 également, nous renoncerons à programmer une soirée de ce genre.



La dynamique de nos associations



Le passage du Tour de France, le 2 juillet, a représenté un moment fort qui a marqué le paysage de notre village. Les sapeurs-pompiers ont apporté leur contribution à cet événement en installant le mât à vélos sur la rue du Général Leclerc où s'étaient massés les nombreux habitants pour voir passer la caravane publicitaire, puis les cyclistes. Les pompiers ont aussi assuré une buvette située près des Meubles Meyer qui a fait le bonheur de plus d'un en cette journée de canicule. Nous sommes désormais bien rôdés pour une prochaine édition, en souhaitant qu'elle se renouvelle à court terme.

La soirée en dialecte proposée par le «S'Hutzel's Cabaret» a été un nouveau succès où les bons vivants ont bien pu se divertir.

Prochain rendez-vous :
samedi 3 novembre 2007.

Entretemps, nous aurons le plaisir de vous **convier à la soirée traditionnelle du 14 juillet** qui sera organisée, cette année, par l'Amicale de vos Sapeurs-Pompiers.

Nous ne voudrions pas manquer de remercier tous les habitants pour l'accueil sympathique qui a été réservé à nos pompiers ainsi que la générosité fort appréciable à l'occasion de notre récente tournée calendriers. Nous aussi sommes sensibles à ce contact avec la population qui fait partie de nos missions. Cela motive aussi notre groupe dont l'effectif vient de se renforcer avec un nouveau jeune sapeur-pompier.

Malheureusement il n'y a pas eu que des bonnes nouvelles et je voudrais aussi vous faire part de la grande peine qui nous a touchée cette année par la disparition de Suzanne Brenner, l'épouse de notre Capitaine honoraire qui était toujours proche de nous et appréciée de tous.

L'ensemble de vos Sapeurs-Pompiers se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2007.

Le Président de l'Amicale
Francis IRION





La dynamique de nos associations

Le Corps des Sapeurs-Pompiers

L'année 2006 aura vu une faible augmentation du nombre d'interventions : 6 en plus par rapport à 2005. C'est tant mieux ! Autre motif de satisfaction sous la forme d'une petite nouveauté originale. C'est, en effet, la première fois que notre Corps compte 5 Jeunes Sapeurs-Pompiers ! Nous partageons leur fierté. Tous nos remerciements également au sergent-chef Dutt Paul et Ponta Norbert qui les encadrent le dimanche matin.

Pour maintenir notre Corps à son meilleur niveau, nous avons organisé 4 exercices, des cours de recyclage en secourisme, un lot de sauvetage ARICO et diverses formations.

2007 sera, d'ores et déjà, une grande année avec la construction de notre local incendie, la fin des travaux étant prévue pour la rentrée.



Le corps des sapeurs-pompiers lors d'un exercice



Dans quels cas appeler :

feu, explosion, fuite de gaz, accident (route, avion, déraillement...), blessés ou malades dans un lieu public, noyade, asphyxie, effondrement, inondation... et dans tous les cas où une vie est en danger.

Attention : appelez le 18, n'en abusez pas !

Le centre de traitement de l'alerte «18» reçoit les appels pour tout le département. Pour garantir l'efficacité des secours, il ne doit pas être encombré d'appels inutiles !

Gardez votre sang froid :

une annonce calme, claire et complète garantit la rapidité des secours.

Quels renseignements donner ?

La nature du sinistre (feu, accident...), le lieu (sans oublier l'étage ou le sens de circulation sur une route par exemple), le nombre et l'état des victimes, les éventuels dangers particuliers...

Ne raccrochez jamais le premier !

Donnez votre n° de téléphone et, si possible restez sur place, en sécurité, pour guider les secours.

Avec votre téléphone portable :

vous pouvez joindre les n° d'urgence (via le 112) gratuitement, même sans carte SIM.

Ne pensez pas que d'autres ont déjà prévenu les secours, seule la présence d'un véhicule de secours sur les lieux vous dispense de donner l'alerte.





La dynamique de nos associations



Intervention sous le toit lors d'un feu de cheminée



Les jeunes en formation pratique



Les 5 jeunes sapeurs

Les missions des Sapeurs-Pompiers

Le détail des missions, les statistiques des interventions... 3 608 700 interventions ont été réalisées en 2005 par les sapeurs-pompiers civils, soit 9 887 interventions par jour, une intervention de sapeurs-pompiers toutes les 8,7 secondes. Le nombre d'interventions a été multiplié par 20 au cours des 30 dernières années.

Vous êtes jeunes et passionnés par les sapeurs-pompiers, les camions rutilants, les casques brillants, les missions d'urgence, le dépassement de soi. Aujourd'hui, vous faites partie des 26 000 jeunes sapeurs-pompiers à apprendre, chaque semaine, que cette passion est avant tout un acte de responsabilité, de générosité, au service des autres et de notre environnement. Cela demande des efforts continus de formation et un grand esprit d'équipe car l'unité et la solidarité sont et font la force des sapeurs-pompiers.

Comme chaque année, je vous informe que nous avons encore quelques places dans nos rangs, pour toutes informations, vous pouvez joindre le chef de corps GROSS Thierry.

Je vous souhaite de joyeuses Fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2007.

*Le chef de section
Lieutenant Thierry GROSS*



Belle et originale photo d'une famille de pompiers





La dynamique de nos associations

L'association du Foyer Paroissial de Schwindratzheim

C'était le 2 octobre 1966 que l'association a été inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Brumath et le Foyer Paroissial a été inauguré le 19 octobre 1969.

A l'époque, les membres fondateurs s'étaient fixés comme but de construire et de gérer un foyer paroissial, afin d'y organiser, sur la base de la foi chrétienne, les loisirs et activités sportives et culturelles de la jeunesse. Le foyer doit, en outre, servir au développement de la vie religieuse, culturelle et sociale de l'ensemble de la population.

Aujourd'hui, les activités pratiquées au foyer paroissial sont les suivantes : utilisation régulière par la paroisse et le consistoire, la chorale, le groupe de jeunes, Bible et partage, l'école du dimanche, les repas paroissiaux.

Le club de gymnastique féminine et le club de jeux ont loué une salle à l'année, d'autres locations payantes en journées ou en week-ends pour des fêtes de familles ou autres manifestations. Les locaux sont régulièrement mis à disposition de l'EFS lors des dons de sang, à l'école primaire et à la communauté des communes. C'est aussi le lieu de rencontre des membres du club des aînés et ceci depuis de longues années.



Les recettes des locations et des repas organisés deux fois dans l'année, nous permettent de subvenir aux frais de fonctionnement et, de temps en temps, d'entreprendre des travaux de rénovation. L'association bénéficie également d'une subvention de la commune et nous tenons à remercier la municipalité.

Aussi, ces dernières années, nous étions tenus à effectuer des travaux de mise en conformité parfois importants et coûteux afin de pouvoir continuer à accueillir du public.

Les travaux réalisés ces trois dernières années :

Travaux de rénovation :

- peintures et crépissage de la façade
- peinture de la cuisine.

Ces travaux ont été réalisés par des bénévoles, merci à tous les participants.

Travaux de mise en conformité :

- mise en place d'une porte coupe-feu local chaufferie
- modification du circuit d'éclairage de la grande salle

- installation d'un extracteur d'air à la cuisine
- remplacement d'une cuisinière à gaz par une cuisinière équipée d'un dispositif thermocouple
- création d'une Alarme incendie.

Ces travaux ont été confiés à des entreprises.

Acquisition : d'un meuble de rangement sur le palier de la grande salle.

Nous tenons à remercier les bénévoles qui, tout au long de l'année, assurent le bon fonctionnement de ce lieu de rencontre et n'oublions pas nos fidèles participants aux repas.

Nous espérons qu'ensemble nous pourrions continuer à maintenir en vie ce lieu, outil appréciable pour la vie de la paroisse et de l'église et trouver les personnes qui prendront la relève dans un même esprit.

Le comité



La dynamique de nos associations



Point lecture

Connaissez-vous cet espace si sympathique où les bénévoles du Point Lecture aiment vous accueillir pour vous aider et vous conseiller dans le choix de vos lectures ?

De rayon en rayon, vous vous évadez et vous cultivez en consultant les documentaires, pour jeunes et moins jeunes. Pour certains, leurs illustrations vous feront découvrir les plus beaux sites à travers le monde et pour d'autres leurs thèmes, divers et variés, sont plus proches de votre vie quotidienne ou de vos loisirs.

Les nostalgiques du passé ont à leur disposition un grand choix d'alsatiques, de livres historiques et de romans du terroir. Par ailleurs, nos beaux romans, avec leurs jolies histoires d'amour, ne manqueront pas de vous émouvoir. Nous venons de réceptionner une cinquantaine de nouveautés, tout fraîchement édités qui ne manqueront pas de vous passionner.

Un large choix de B.D. adultes et jeunes vous y attend aussi. Pour les connaisseurs, un bel assortiment de «Manga» fait partie de notre fonds !

Nous mettons également à votre disposition un présentoir avec diverses revues «tout public». Nos jeunes sont particulièrement friands de Mickey Magazine, Science et Vie Junior ou encore Kid Paddle mais nous sommes également abonnés à Géo et Détours en France.

Mais n'oublions pas nos plus petits ! Nos bacs regorgent d'historiettes joliment illustrées que les papas et mamans se feront un plaisir de leur raconter avant le dernier bisou du soir.

Tout au long de l'année, nous organisons des spectacles à destination des enfants. Ils sont très appréciés par notre jeune public et un goûter offert gracieusement par les bénévoles clôture ces après-midis récréatives.



Avec ces quelques lignes, nous espérons vous avoir donné envie de nous rendre visite dans notre Point Lecture, petit par sa surface mais grand par le nombre et la variété des livres que vous y découvrirez. Notre vœu le plus cher est d'ailleurs que dans un avenir tout proche, il nous soit possible de vous accueillir dans des locaux plus spacieux, plus lumineux et plus facilement accessibles. Nous vous rappelons d'ailleurs que, pour les personnes éprouvant des difficultés à se déplacer, sur simple appel de votre part aux horaires d'ouverture du Point Lecture, nous nous ferons un plaisir de vous livrer un assortiment de livres à domicile.

A nos fidèles lectrices et lecteurs, nous souhaitons de Bonnes Fêtes de Fin d'Année et espérons les retrouver nombreux en 2007.

Nos horaires d'ouverture :

Mercredi 16 h à 18 h
Vendredi 16 h 30 à 20 h

Cotisation annuelle

5 € pour les adultes
Gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans

Encaissement des cotisations pour 2007 :

Entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2007

Centre Culturel 25, rue de la Zorn
67270 SCHWINDRATZHEIM
☎ 03 88 91 17 92

Les bénévoles
du Point Lecture





La dynamique de nos associations

Le club de jeux

Un mot du Président

En cette fin d'année où l'on parle beaucoup d'élections, je voudrais vous rappeler qu'il existe un endroit serein où règne gaieté et bonne humeur.

En effet, nous sommes maintenant un peu plus d'une trentaine à nous réunir tous les jeudis soirs, à partir de 20 h, au foyer paroissial de Schwindratzheim.

Les cartes suffisent à nous distraire toute une soirée. Mais n'oublions pas le scrabble et bien d'autres jeux qui font largement travailler nos méninges. L'ambiance aidant, on finit toujours par oublier nos soucis. Et c'est sûrement pour cela que nous accueillons régulièrement de nouveaux adeptes...



Voici les fondateurs du Club de jeux.

De gauche à droite : Marianne Guggel, André Wolff, Chantal Boyon, Théo Schnitzler, Christiane Laroche et Frédéric Aletti.

Je voudrais rendre un bref hommage à Christiane Laroche qui nous a quittés brutalement en octobre dernier.

Sans toi Christiane, le Club de Jeux n'existerait pas. Tu as été la première secrétaire de notre association et, par ta gentillesse et ton humanité, tu nous a apporté beaucoup de bons moments qui resteront gravés à jamais dans nos mémoires. MERCI Christiane !

Voilà, si le cœur vous en dit, si vous avez le cœur vagabond ou tout simplement si vous avez du cœur, venez jouer au Club de Jeux de Schwindratzheim. Avec un peu de chance ce sera peut-être un atout pour vous...

Le Président, Frédéric ALETTI





Le club du 3^e âge

Conformément à sa mission, le Club du 3^e âge de Schwindratzheim a poursuivi ses rencontres mensuelles au foyer paroissial et ses sorties durant la belle saison avec le Club des Aînés d'Alteckendorf.

Cette année, le 10 mai, nous avons été en Moselle pour visiter Marsal et Moyenvic, cet important centre de production de sel depuis la préhistoire ainsi que le Musée du sel.

Le 15 juin, nous avons participé à la rencontre des Aînés Ruraux du Bas-Rhin pour la Journée de la Forme à Altwiller.

Après une pause de deux mois, nous avons repris le 30 août pour visiter au matin la Montagne des Singes à Kintzheim puis nous rendre dans les Hautes-Vosges à la Ferme-Auberge Firstiniss pour un repas marcaire très apprécié. Ensuite, nous sommes descendus sur Gérardmer pour nous arrêter au bord du lac.

Le 25 octobre, nous avons visité au matin le Musée Oberlin à Waldersbach et, après un excellent repas à Fréconrupt-Labroque, nous nous sommes rendus à 15 h au Mémorial d'Alsace-Moselle à Schirmeck où un guide très compétent nous a commenté l'histoire de notre région à partir de 1870 jusqu'à nos jours.

Deux fois aussi, nous avons été invités à la Maison de Retraite Schauenberg à Hochfelden et partagé la table



Sortie à Gérardmer du 30 août 2006

avec des pensionnaires originaires de Schwindratzheim, tous anciens membres du Club.

Depuis ses 22 années d'existence, le Club a organisé des multitudes de sorties d'une journée, parfois assez lointaines et, en feuilletant dans les documents, le record a été la sortie de juin 1987 à Epernay-Reims et Chalons-sur-Marne organisée par la S.N.C.F. Cela n'est plus possible aujourd'hui, mais avec l'arrivée du TGV, les choses peuvent changer. Parmi d'autres grandes sorties mais en car, c'était Stuttgart, Bâle, Lucerne, Han/s/Lesse en Belgique, l'île de Mainau, Langres et Colombey-les-Deux Eglises, Montbéliard, Sochaux.

C'était donc une année bien remplie à en juger par le nombre de participants.

Le Président, Albert FISCHBACH

Le secret du bonheur

Un enfant demande à son père :

- Dis papa, quel est le secret pour être heureux ?

Alors le père demande à son fils de le suivre ; ils sortent de la maison, le père sur leur vieil âne et le fils suivant à pied.

Et les gens du village de dire :

- Mais quel mauvais père qui oblige son fils d'aller à pied !
- Tu as entendu mon fils ? Rentrons à la maison, dit le père.

Le lendemain, ils sortent de nouveau, le père ayant installé son fils sur l'âne et lui marchant à côté.

Les gens du village dirent alors :

- Quel fils indigne qui ne respecte pas son vieux père et le laisser aller à pied !
- Tu as entendu mon fils ? Rentrons à la maison.

Le jour suivant, ils s'installent tous les deux sur l'âne avant de quitter la maison.

Les villageois commentèrent en disant :

- Ils ne respectent pas leur bête à la surcharger ainsi !
- Tu as entendu mon fils ? Rentrons à la maison.

Le jour suivant, ils partirent en portant eux-mêmes leurs affaires, l'âne trotinant derrière eux.

Cette fois les gens du village y trouvèrent encore à redire :

- Voilà qu'ils portent eux-mêmes leurs bagages maintenant ! C'est le monde à l'envers !
- Tu as entendu mon fils ? Rentrons à la maison.

Arrivés à la maison ; le père dit à son fils :

- Tu me demandais l'autre jour le secret du bonheur.

Moralité : Peu importe ce que tu fais, il y aura toujours quelqu'un pour y trouver à redire. Fais ce qu'il te plaît et tu seras heureux.

(... à ne pas prendre à la lettre ...)

(ce texte pêché sur internet rappelle étrangement une fable du bon Monsieur Jean de La Fontaine : Le meunier, son fils et l'âne)



Le calendrier des manifestations 2007

AVENDREDI	5	JANVIER	VOEUX de NOUVEL AN PRÉSENTÉS PAR LA COMMUNE	(CENT. CULT.)
SAMEDI	13	JANVIER	CRÉMATION DES SAPINS - AMICALE SAP.-POMPIERS	
SAMEDI	13	JANVIER	THÉÂTRE - F.C.S.	(CENT. CULT.)
DIMANCHE	14	JANVIER	THÉÂTRE - F.C.S.	(CENT. CULT.)
MERCREDI	17	JANVIER	ASS. GÉNÉRALE - AMICALE DONNEURS DE SANG	(FOYER)
VENDREDI	19	JANVIER	THÉÂTRE - F.C.S.	(CENT. CULT.)
VENDREDI	19	JANVIER	ASS. GÉNÉRALE - PRODUCTEURS DE FRUITS	(WALTENHEIM)
SAMEDI	20	JANVIER	THÉÂTRE - F.C.S.	(CENT. CULT.)
DIMANCHE	21	JANVIER	THÉÂTRE - F.C.S.	(CENT. CULT.)
DIMANCHE	28	JANVIER	THÉÂTRE - F.C.S.	(CENT. CULT.)
<hr/>				
MERCREDI	28	FÉVRIER	SPECTACLE MARIONNETTES - BIBLIOTHÈQUE	(CENT. CULT.)
<hr/>				
DIMANCHE	18	MARS	REPAS AU FOYER PAROISSIAL	(FOYER)
SAMEDI	24	MARS	NETTOYAGE DE PRINTEMPS DE LA ZORN	
SAMEDI	31	MARS	CONCERT DE PRINTEMPS - CONCORDIA	(CENT. CULT.)
<hr/>				
DIMANCHE	1 ^{er}	AVRIL	CONCERT DE PRINTEMPS - CONCORDIA	(CENT. CULT.)
DIMANCHE	29	AVRIL	PÊCHE d'ÉTANG	
<hr/>				
SAMEDI	5	MAI	NUIT DES SPORTS DU BADMINTON-CLUB	(SALLE POL.)
DIMANCHE	13	MAI	SORTIE MUSIQUE - CONCORDIA	
MERCREDI 23 - JEUDI 24 et VENDREDI 25 MAI			FCS - TOURNOI CANTONAL	
<hr/>				
SAMEDI	2	JUIN	CONCERT SPECTACLE - CONCORDIA	(SALLE POL.)
SAMEDI	9	JUIN	COUPE D'ALSACE de FLÉCHETTES	(SALLE POL.)
DIMANCHE	10	JUIN	COUPE D'ALSACE de FLÉCHETTES	(SALLE POL.)
DIMANCHE	10	JUIN	CONCOURS DE PÊCHE DES JEUNES	
JEUDI	21	JUIN	FÊTE DE LA MUSIQUE PAR LE COUNTRY STEEL	(SALLE POL.)
SAMEDI	23	JUIN	FÊTE DE L'EAU - (ZORN O'FOLIES)	(SALLE POL.)
DIMANCHE	24	JUIN	FÊTE DE L'EAU - (ZORN O'FOLIES)	(SALLE POL.)
<hr/>				
DIMANCHE	1 ^{er}	JUILLET	SORTIE PÉDESTRE - AMICALE DONNEURS DE SANG	
Du 9 JUILLET au 3 AOÛT			CENTRE AÉRÉ	(SALLE POL.)
SAMEDI	14	JUILLET	FÊTE NATIONALE - FEU D'ARTIFICE - Amicale Sapeurs-Pompiers	(SALLE POL.)
<hr/>				
VENDREDI 3, SAMEDI 4 et DIMANCHE 5 AOÛT			TOURNOI F.C.S.	
Du 4 au 19 AOÛT			TOURNOI TENNIS	(SALLE POL.)
SAMEDI 25 et DIMANCHE 26 AOÛT			TOURNOI des JEUNES - F.C. ZORNTHAL	
<hr/>				
SAMEDI	1 ^{er}	SEPTEMBRE	TOURNOI INTERNE - BADMINTON	
DIMANCHE	2	SEPTEMBRE	PÊCHE INTERSOCIÉTÉS - A.P.P.M.A.	
VENDREDI	7	SEPTEMBRE	ASS. GÉNÉRALE des ARBITRES	(SALLE POL.)
DIMANCHE	9	SEPTEMBRE	SORTIE PÉDESTRE AMICALE - DONNEURS DE SANG	
DIMANCHE 16 ou 23 SEPTEMBRE			125 ^e ANNIVERSAIRE - CORPS DES SAPEURS-POMPIERS	
<hr/>				
VENDREDI	5	OCTOBRE	FÊTE DE LA BIÈRE - SOIRÉE D'OUVERTURE	(SALLE POL.)
SAMEDI	6	OCTOBRE	FÊTE DE LA BIÈRE - SOIRÉE DE GALA ÉLECTION MISS	(SALLE POL.)
DIMANCHE	7	OCTOBRE	FÊTE DE LA BIÈRE - MESSTI + FOIRE/BROCANTE	(SALLE POL.)
SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 OCTOBRE			EXPOSITION DE FRUITS	(WALTENHEIM)
<hr/>				
SAMEDI	3	NOVEMBRE	SPECTACLE DE CABARET ALSACIEN (HUTZEL CABARET)	(CENT. CULT.)
DIMANCHE	18	NOVEMBRE	REPAS AU FOYER PAROISSIAL	(FOYER)
<hr/>				
DIMANCHE	9	DÉCEMBRE	FÊTE DE NOËL - 3 ^e ÂGE	(CENT. CULT.)
SAMEDI	15	DÉCEMBRE	CONCERT DE NOËL - CONCORDIA	(CENT. CULT.)
MERCREDI	26	DÉCEMBRE	JOURNÉE LOTO - FCS	(CENT. CULT.)